

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

oooooooooooooooooooo



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL
Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques
Agricoles



RAPPORT DE PERFORMANCE 2015

Juillet 2016

TABLES DES MATIERES

1. PRESENTATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL.....	7
2. RAPPEL DU PLAN STRATEGIQUE SECTORIEL A MOYEN TERME, DES CIBLES FIXEES DANS LE DPPD ET DANS LE PAP	8
2.1. VISION ET OBJECTIFS SECTORIELS.....	8
2.2. PLANIFICATION BUDGETAIRE 2015-2017	8
SOURCE : DAGE.....	9
2.3. FAITS MARQUANTS.....	9
3. ANALYSE DE L'ATTEINTE DES CIBLES (INDICATEURS/EXTRANTS ET RESSOURCES) VISES DANS LE DPPD 2015-2017 ET DANS LE PAP 2015.....	10
3.1. VALEUR AJOUTEE AGRICOLE ET CONTRIBUTION DE L'AGRICULTURE DANS LE PIB	10
3.2. REVUE SECTORIELLE CONJOINTE DU SECTEUR AGRICOLE.....	11
3.3. THEMATIQUES SUR L'AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION	11
3.4. ANALYSE DE L'ATTEINTE DES CIBLES DE L'OS 1: RENFORCER LA SECURITE ALIMENTAIRE DU SENEGAL ET REEQUILIBRER UNE BALANCE COMMERCIALE DEGRADEE	11
3.4.1. <i>Analyse de l'évolution des indicateurs de l'OS1</i>	11
3.4.1.1. <i>Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales</i>	11
3.4.2. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES EXTRANTS DE L'OS1	14
3.4.3. ANALYSE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES AU TITRE DE L'OS1	15
3.5. ANALYSE DE L'ATTEINTE DES CIBLES DE L'OS 2 : DEVELOPPER DES FILIERES INTEGREES COMPETITIVES, A HAUTE VALEUR AJOUTEE.....	20
3.5.1. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES INDICATEURS DE RESULTAT DE L'OS2	20
3.5.1.1. <i>Augmentation de la production et la valorisation des produits agricoles</i>	20
3.5.2. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES EXTRANTS DE L'OS2.....	27
3.5.3. ANALYSE DE LA MOBILISATION FINANCIERE DE L'OS2.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.6. ANALYSE DE L'ATTEINTE DES CIBLES DE L'OS 3 : PRESERVER LES EQUILIBRES SOCIO-ECONOMIQUES ET DYNAMISER L'ECONOMIE RURALE.....	32
3.6.1. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES INDICATEURS D'EFFET ET D'IMPACT DE L'OS 3.....	32
3.6.1.1. <i>Accompagnement à la production : financement, recherche, formation, conseil agricole et rural</i>	32
3.6.2. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES EXTRANTS DE L'OS 3.....	35
3.6.3. ANALYSE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES DE L'OS 3	35
3.7. ANALYSE DE L'ATTEINTE DES CIBLES DE L'OS 4 : AMELIORER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE SECTORIEL.	38
3.7.1. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'OS4.....	38
3.7.1.1. <i>Pilotage et coordination administrative du MAER</i>	38
3.7.2. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES EXTRANTS DE L'OS 4.....	39
3.7.3. ANALYSE DE LA MOBILISATION FINANCIERE DE L'OS4.....	40
3.8. SYNTHESE SUR L'ETAT DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES	42
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	42
5. ANNEXES.....	43

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : ALLOCATION BUDGETAIRE PAR PROGRAMME.....	8
TABLEAU 2 : BUDGET DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL.....	9
TABLEAU 3 : EVOLUTION DE LA CONTRIBUTION DE L'AGRICULTURE DANS LE PIB SUR LA PERIODE 2012-2015.....	10
TABLEAU 4 : EVOLUTION DES INDICATEURS RELATIFS A L'AMENAGEMENT DES TERRES AGRICOLES.....	12
TABLEAU 5 : EVOLUTION DES INDICATEURS DU CAPITAL SEMENCIER.....	12
TABLEAU 6 : EVOLUTION DES INDICATEURS DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES ET RURALES.....	13
TABLEAU 7 : SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET 2015 PAR PROGRAMME, ACTIONS ET LIBELLES SUR RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES (HORS DEPENSES DE PERSONNEL TITRE 2).....	16
TABLEAU 8 : EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION.....	20
TABLEAU 9 : EVOLUTION DE LA PART DE LA VFS SUR LA PRODUCTION TOTALE DE RIZ.....	22
TABLEAU 10 : EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE DE LA CONSOMMATION NATIONALE PAR LA PRODUCTION NATIONALE SUR LA PERIODE 2012-2015.....	23
TABLEAU 11 : EVOLUTION DES INDICATEURS DE LA VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES.....	25
TABLEAU 12 : EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'EQUIPEMENT AGRICOLE.....	26
TABLEAU 13 : SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET 2015 PAR PROGRAMME, ACTIONS ET LIBELLES SUR RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES (HORS DEPENSES DE PERSONNEL TITRE 2).....	28
TABLEAU 14 : EVOLUTION DES INDICATEURS D'EFFETS ET D'IMPACTS DE LA RECHERCHE AGRICOLE.....	32
TABLEAU 15 : EVOLUTION DES INDICATEURS D'EFFETS ET D'IMPACTS DE LA FORMATION AGRICOLE.....	33
TABLEAU 16 : EVOLUTION DES INDICATEURS D'EFFETS ET D'IMPACTS DU CONSEIL AGRICOLE ET RURAL.....	33
TABLEAU 17 : EVOLUTION DES INDICATEURS D'EFFETS ET D'IMPACTS DU CREDIT RURAL.....	34
TABLEAU 18 : SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET 2015 DE L'OS 03 PAR PROGRAMME, ACTIONS ET LIBELLES SUR RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES (HORS DEPENSES DE PERSONNEL TITRE 2).....	36
TABLEAU 19 : EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'OS 4.....	38
TABLEAU 20 : TABLEAU 21 : SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET 2015 DE L'OS 4 PAR PROGRAMME, ACTIONS ET LIBELLES SUR RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES (HORS DEPENSES DE PERSONNEL TITRE 2).....	41
TABLEAU 21 : SYNTHESE DE LA SITUATION DE MOBILISATION DES RESSOURCES.....	42
TABLEAU 22 : EXTRANTS DU PROGRAMME 1.....	43
TABLEAU 23 : EXTRANTS DU PROGRAMME 2.....	45
TABLEAU 24 : EXTRANTS DU PROGRAMME 3.....	48
TABLEAU 25 : EXTRANTS DU PROGRAMME 4.....	49

LISTE DES GRAPHIQUES

FIGURE 1 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION CEREALIERE.....	21
FIGURE 2 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE FRUITS ET LEGUMES.....	24
FIGURE 3 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS D'ARACHIDE.....	25

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANIDA	Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BAD	Banque Africaine de Développement
BCI	Budget Consolidé Investissement
BFPA	Bureau de la Formation Professionnelle Agricole
CASE	Cadre Harmonisé de Suivi-Evaluation
CERES-LOCUSTOX	Centre Régional de Recherches en Ecotoxicologie et Sécurité Environnementale
CLD	Comité Local de Développement
CNAAS	Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CNIA	Comité National Interprofessionnel de l'Arachide
DA	Direction de l'Agriculture
DB	Direction du Budget
DBRLA	Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels
DGF	Direction Générale des Finances
DAPSA	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DGID	Direction Générale des Impôts et Domaines
DHort	Direction de l'Horticulture
DISEM	Division des Semences
DMER	Direction de la Modernisation et de l'Équipement Rural
DPEE	Direction de la Prévision et des Études Économiques
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DRDR	Direction Régionale de Développement Rural
ESPS	Enquêtes de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
FADSR	Fonds d'Appui au Développement du Secteur Rural
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FNDASP	Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral
FNRAA	Fonds National de Recherche Agricole et Agroalimentaire
FOS	Fondation Origine Sénégal
Ha	Hectare
INP	Institut National de Pédologie
IPOS	Interprofession Oignons du Sénégal
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
LFI	Loi de Finance Initiale
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
MEFP	Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIA	Organisations Interprofessionnelles Agricoles
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PADEN	Programme d'Aménagement et de Développement Économique des Niayes
PADERCA	Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
PAP	Projet Annuel de Performance
PASA LouMaKaf	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga Matam et Kaffrine
PDIDAS	Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agrobusiness au Sénégal
PIB	Produit Intérieur Brut
PNAR	Programme National pour l'Autosuffisance en Riz
PPAAO	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest

PRACAS	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
P2RS	Programme multinational de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
PSE	Plan Sénégal Emergent
PSSAR	Plan Stratégique de Développement des Statistiques Agricoles et Rurales
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAP	Rapport Annuel de Performance
RCSA	Revue Conjointe du Secteur Agricole
RNA	Recensement National Agricole
SAED	Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal
SIPA	Société d'Intensification de la Production Agricole
SNFAR	Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
SODAGRI	Société de développement agricole et industriel
SODEFITEX	Société de Développement et des fibres Textiles
UGP	Unité de Gestion du Projet
UCSPE	Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VFS	Vallée du Fleuve Sénégal

Résumé exécutif

Au niveau du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, l'année 2015 correspond à la première année de mise en œuvre des réformes budgétaires édictées par la directive 06/2009 de l'UEMOA portant lois des finances au sein de l'UEMOA. Ainsi, le MAER dans le cadre de l'adoption des budgets programmes a eu à élaborer un premier Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD 2015-2017) et un Projet Annuel de Performance (PAP 2015).

Ce changement de paradigme est arrimé à la deuxième année de mise en œuvre du PSE qui est l'actuel référentiel de la politique économique et sociale du Sénégal sur le moyen et le long terme. Le PSE a pour vision « **Un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un État de droit** ».

Les orientations stratégiques qui guident les initiatives prises en vue de traduire cette vision en actions et résultats concrets pour le bénéfice des populations, s'appuient sur trois axes visant :

- une transformation structurelle de l'économie à travers la consolidation des moteurs actuels de la croissance et le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale et à forte capacité d'exportation et d'attraction d'investissements ;
- une amélioration significative des conditions de vie des populations, une lutte plus soutenue contre les inégalités sociales tout en préservant la base de ressources et en favorisant l'émergence de territoires viables ; et
- le renforcement de la sécurité, de la stabilité et de la gouvernance, de la protection des droits et libertés et de la consolidation de l'État de droit afin de créer les meilleures conditions d'une paix sociale et de favoriser le plein épanouissement des potentialités.

Les missions du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural s'insèrent principalement dans l'axe 1 : Transformation structurelle de l'économie et croissance.

Le DPPD 2015-2017 du Ministère chargé de l'Agriculture, identifie quatre objectifs stratégiques, quatre programmes et les cibles des différents indicateurs retenus durant les trois années d'exercice couvertes.

L'articulation entre les objectifs sectoriels, les objectifs stratégiques et les objectifs du millénaire pour le développement a été ressortie et a permis dans l'analyse des performances d'établir des passerelles entre les indicateurs DPPD, PSE et OMD.

Une méthodologie¹ participative a été adoptée dans le cadre de l'analyse des performances du secteur.

Les principaux résultats obtenus par objectif à travers les programmes associés sont les suivants :

- **Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales :** Par rapport à 2014, le cumul des superficies aménagées à partir des eaux de surface a atteint 132 223 ha sur une cible de 125 431 ha soit une augmentation de 5,64% en valeur relative. Les surfaces aménagées irriguées à partir des eaux souterraines s'élèvent à 2 408,8 ha sur une cible de 2 151 ha soit un taux de réalisation de 112%. Les superficies des vallées et bas-fond aménagées ont atteint 6 435 ha sur une cible de 9 486 ha, le manque de financement et le démarrage tardif de certains travaux expliquent la non-atteinte de la cible.

¹Analyse des performances des projets et programmes du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural par l'examen des rapports d'activités, des rapports de suivi, d'évaluation, des fiches de collecte et des différentes missions de supervision. Les données sur les résultats sont obtenues par : (i) la collecte des rapports annuels et des données de suivi des projets et programmes du MAER ; (ii) les enquêtes menées périodiquement pour les statistiques agricoles, (iii) les données provenant de la DAGE/MAER et du MEFP..

Dans le cadre de la reconstitution du capital semencier, les efforts déployés par l'Etat ont permis de produire, collecter et stocker 48 781 T de semences N2 d'arachide sur une superficie de 70 732 ha contractés alors qu'en 2014, la quantité collectée et stockée a été de 18 177 T soit une augmentation de 168,37%. Par ailleurs, 4 439 ha contractés en 2015 pour la production de semences ont permis d'obtenir une production de 6 254,20 T. Cela représente par rapport à 2014 une hausse respective de 137% et 119% des superficies et des productions.

En termes d'infrastructures rurales 216 km de pistes de production ont été réalisés sur un objectif de 528 km. Parallèlement, 120 unités constituées de magasins de stockage, conditionnement, transformation ont été installées.

Dans le cadre de la Gestion durable des terres, un accent particulier est mis sur l'usage de pratiques et méthodes respectueuses de l'environnement permettant une gestion durable des ressources en terres et une sécurisation de la base productive. Ainsi les superficies cultivées sous gestion durable sont de 364 228 ha en 2015 soit un accroissement de 45,8% par rapport à la situation de référence de 2014.

- **Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles** : Le nombre total de producteurs codifiés via la plateforme électronique E-subvention a atteint 796 160 en 2015 dont 36% de femmes. L'Etat a mis en place via la plateforme 59 886 T d'engrais parmi lesquels 45 279 T ont été cédés aux producteurs.

Les productions horticoles ont augmenté de 13,91% et le niveau des exportations de produits horticoles de 6,11%, par rapport à l'année précédente. L'oignon et la pomme de terre ont enregistré de fortes productions avec respectivement 367 500 tonnes et 52 230 tonnes durant la campagne 2014/2015. Cela résulte d'une politique de régulation des importations en vigueur depuis 2003, d'une subvention des engrais et d'une mise en place progressive d'infrastructures de stockage et de conservation.

La filière mangue quant-à-elle a connu une baisse de production de 4,94% par rapport à 2014, celle-ci étant liée aux dégâts causés par des ravageurs exotiques notamment la mouche des fruits. La production céréalière a augmenté de 81,5 % par rapport à la campagne précédente et de 64,8% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

Le volume des exportations horticoles pour 2015 s'élève à 90 635 T sur une cible de 106 528 T, les exportations d'arachide ont fortement augmenté atteignant 155 000 T sur une cible de 100 000T, pour le coton les quantités exportées ont légèrement baissé en 2015 en se retrouvant à 12 698 T alors qu'elles étaient de 13 120T en 2014.

- **Accompagnement à la production, financement, , recherche, formation conseil agricole et rural** : Le développement de la recherche, de la formation et du conseil agricole et rural permet l'émergence d'exploitants agricoles formés, qualifiés et dotés des services nécessaires pour moderniser leurs unités de production et assurer la relance du secteur. C'est ainsi qu'en 2015, il est noté une augmentation de 68,5 % des activités ciblées de recherche au niveau de l'ISRA, des performances sur les activités d'appui conseil au profit des producteurs par l'ANCAR, l'ANIDA, la SODEFITEX, la SAED et la SODAGRI. Concernant la formation, l'accent a été mis sur les producteurs (hommes et femmes) avec des résultats encourageants notés au niveau de l'ANCAR et du BFPA.

- **Pilotage et coordination administrative du MAER** : Des documents de planification tels que DPPD, PAP, RAP et RCSA ont été élaborés. De même, une stratégie de reconstitution du capital semencier a été formulée. Concernant le développement de la Vallée du fleuve Sénégal, la onzième lettre de mission de la SAED a été signée et quatre contrats pluriannuels ont été conclus

avec des opérateurs de maintenance dans le cadre du plan d'actions relatif à la maintenance des infrastructures hydroagricoles. Après un travail important de formulation participative du DPPD et d'identification des indicateurs clés, la mise en place d'un système d'information pour le suivi-évaluation du DPPD n'est pas encore effective. Elle est jugée primordiale dans le cadre de l'exercice de diagnostic ayant abouti à la formulation de recommandation d'amélioration de la programmation, de l'exécution et du suivi-évaluation. Le projet de couplage du DPPD avec un système d'information opérationnel n'est pas encore opérationnel. Le besoin de renforcement du MAER en ressources humaines de qualité et en quantité demeure crucial malgré le recrutement de 34 agents en 2015, l'effectif total des agents est très limité avec les nombreux départs à la retraite qui sont prévus significativement durant les cinq (5) prochaines années. Le recrutement d'un quota de 400 agents prévu pour 2015 n'a toujours pas eu lieu.

L'appui à la subvention des intrants en termes de quantité mobilisée, de taux et niveau de subvention, les dispositions et mesures précoces prises pour leur mise en place ainsi qu'un important déploiement de matériels agricoles ont contribué de façon significative à l'atteinte des résultats de la campagne agricole de 2015.

Des résultats encourageants ont été notés pour les productions céréalières avec notamment le riz qui en occupe 40,39%, et les cultures horticoles qui ont enregistré des productions en hausse de 13,91% par rapport à la campagne précédente. Aussi, les exportations des produits horticoles ont été relancées.

Les performances obtenues sont dues à une mobilisation de moyens financiers conséquents à travers le budget de l'Etat mais aussi une intervention importante des partenaires y compris le secteur privé.

1. Présentation du ministère de l'agriculture et de l'équipement rural

Le dernier décret portant organisation du Ministère de l'Agriculture date de 1999. Il assigne au Ministère la mission de promouvoir le développement durable de l'agriculture en vue, notamment, d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer le niveau de vie des populations rurales. A cet effet,

- il prépare et met en œuvre la politique arrêtée par le Chef de l'Etat dans le secteur agricole ;
- il coordonne, suit et évalue l'exécution des politiques, programmes, projets et actions relatifs à :
 - l'encadrement et la formation des producteurs,
 - au conseil agricole et rural,
 - l'accroissement et la diversification de la production agricole,
 - la protection des végétaux,
 - les aménagements hydroagricoles, infrastructures et équipements ruraux,
 - la recherche appliquée en matière d'agriculture,
 - la formation professionnelle agricole

La structure organisationnelle du Ministère conformément au décret n° 2014-873 du 22 juillet 2014 relatif aux attributions du MAER repose sur le cabinet du Ministre et services rattachés, le Secrétariat général, les Directions, Administrations rattachées et projets/programmes sous tutelle.

D'autres structures administratives et privées concourent à la réalisation des missions dans le développement rural. En effet, le secteur du développement rural englobe une pluralité d'activités et d'institutions impliquant des partenaires et des acteurs relevant tant du secteur public que du secteur privé.

Les principaux partenaires du Ministère sont les collectivités locales, les organisations de la société civile (Organisations communautaires de base – OCB, ONGS, organisations professionnelles et interprofessionnelles), les organisations patronales et consulaires (Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture – CCIA, Chambre des Métiers, etc.) ; et les Partenaires Techniques et

Financiers – PTF (Banque Mondiale – BM, Agence Américaine pour le Développement International – USAID, Organisation des Nations Unies pour l’Agriculture et l’Alimentation– FAO, Agence Indienne de Coopération Internationale, Agence Chinoise de Coopération Internationale, Agence Coréenne de Coopération Internationale – KOICA, Agence Japonaise de Coopération Internationale – JICA, Banque Africaine de Développement – BAD, Banque Ouest Africaine de Développement – BOAD, Banque arabe pour le Développement Economique en Afrique – BADEA, Banque Islamique de Développement – BID, Union Européenne – UE, Communauté Economique de Développement des Etats de l’Afrique de l’Ouest – CEDEAO, Union Economique et Monétaire Ouest Africaine – UEMOA, Fond International pour le Développement de l’Agriculture –FIDA, Agence Française de Développement – AFD, Kreditanstalt für Wiederaufbau (Établissement de crédit pour la reconstruction) – KfW, Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence Allemande de Coopération International pour le Développement) – GTZ, Agence Canadienne de Développement International – ACDI, Millénium Challenge Account – MCA, etc.).

2. Rappel du plan stratégique sectoriel à moyen terme, des cibles fixées dans le DPPD et dans le PAP

2.1. Vision et objectifs sectoriels

Le Ministère en charge de l’Agriculture s’est inscrit dans la dynamique nationale de réforme budgétaire par une programmation et une budgétisation axées sur les résultats à travers l’adoption du DPPD, dont les objectifs sont les suivants :

- (i) Renforcer la sécurité alimentaire du Sénégal et rééquilibrer une balance commerciale dégradée ;
- (ii) Développer des filières intégrées compétitives à haute valeur ajoutée ;
- (iii) Préserver les équilibres socio-économiques et dynamiser l’économie rurale ;
- (iv) Améliorer la coordination et le pilotage sectoriel.

Pour les rendre opérationnels, ces objectifs sont traduits en quatre (04) programmes :

- Programme 1 : Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales ;
- Programme 2 : Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles;
- Programme 3 : Accompagnement à la production : Financement, Recherche, Formation et Appui conseil ;
- Programme 4 : Pilotage et coordination administrative du MAER.

2.2. Planification budgétaire 2015-2017

Tableau 1 : Allocation budgétaire par Programme

PROGRAMMES	2 015	2 016	2 017	Total période
Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales	83 534 914 240	72 342 975 425	83 313 572 933	239 191 462 598
Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles	68 201 982 240	78 622 440 285	77 674 892 390	224 499 314 915
Accompagnement à la production : financement, recherche, formation agricole et rurale et appui conseil	12 542 824 340	15 893 838 127	14 837 972 189	43 274 634 656
Pilotage et coordination administrative du MAER	1 356 629 920	1 363 026 338	1 369 550 685	4 089 206 944

TOTAL GENERAL	165 636 350 740	168 222 280 175	177 195 988 197	511 054 619 113

Source : DAGE

Les crédits sont alloués majoritairement aux programmes « sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales » et « Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles » aussi bien dans l'enveloppe triennale globale (46,8 % et 43,9 % respectivement) que dans le budget de 2015 (50,4 % et 40 % respectivement). Les prévisions budgétaires pour 2016 et 2017 ont été plus réalistes que celles faites antérieurement. En effet une hausse de 7% est prévue entre 2015 et 2017. Par rapport au budget de 2016 qui est de 175 214 423 000 FCFA, l'écart entre prévision et réalisation est de 4%. Cela traduit une amélioration dans le sens de la sincérité et du réalisme des prévisions budgétaires.

Tableau2 : Budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (en Millions)

Titres	2012	2013	2014	2015	2016 prévus
Titre 2 : Dépenses de personnel	2 497	2 150	1 984	1 946	1 985
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	737	1 113	926	1 089	1 089
Titre 4 : Dépenses de transfert	5 023	6 262	6 638	20 607	20 607
Titre 5 : Dépenses en capital	44 086	56 336	65 327	95 958	97 125
Financement intérieur	2 948	4 421	3746	2 785	
Financement extérieur	41 138	51 915	61 581	93 173	
Titre : Transfert en capital	90 795	58 109	72 700	46 035	47 415
Budget Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	143 138	123 971	147 575	165 636	168 222

Source : DAGE

On note une tendance à la hausse des budgets exécutés, entre 2012 et 2014 il est de 3%. Pour les dépenses en capital financées sur ressources externes, la hausse est continue entre 2012 et 2014 (50%).

2.3. Faits marquants

Appuis budgétaires

La convention de financement N°SN/FED/038-172 relative au contrat de réforme sectorielle en appui au développement durable et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été signée entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la Commission Européenne le 26 Octobre 2015. Le montant alloué est de 57 000 000 € au titre de l'appui budgétaire et de 3 000 000 € au titre de l'appui complémentaire. Ce montant repose sur une répartition annuelle de 19 000 000 € équivalent à 7,5% du budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural estimé à environ à 251 000 000 € en 2015.

Le respect des conditionnalités a permis au terme de l'exercice 2015, de décaisser 19 000 000 € dont 14 000 000 € au titre de la tranche fixe et 5 000 000 € au titre de la tranche variable.

Dans le cadre du troisième crédit d'appui à la gouvernance et la croissance économique de la Banque Mondiale, parmi les actions préalables attendues du Gouvernement du Sénégal, deux concernent directement le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, il s'agit de :

- Adoption d'une nouvelle plateforme numérique et l'enregistrement d'un million de producteurs de telle sorte que tous les intrants agricoles subventionnés soient répartis par le biais de ladite plateforme afin de réduire les pertes et améliorer le ciblage ;
- Préparation pour le compte de la SAED d'un plan d'actions pour la maintenance des ouvrages hydrauliques proprement chiffré, financé, et circonscrit dans le temps, et qui définit clairement les rôles et responsabilités ; signer deux (2) contrats de maintenance multi-annuels.

Des partenaires comme l'USAID et la coopération canadienne accompagnent le Gouvernement du Sénégal à travers des appuis budgétaires.

Projet de réorganisation du MAER

Dans le cadre des réflexions menées par le Ministère en vue de sa réorganisation, des propositions ont été faites dans le sens de : (i) la résolution des dysfonctionnements (ii) une nouvelle architecture organisationnelle, (iii) l'amélioration du management stratégique et opérationnel et, (iv) la définition d'un effectif optimal.

Ainsi une architecture organisationnelle reposant sur deux Directions Générales, 14 DRDR, une Direction de la formation et une DAGE a été proposée. Parallèlement, une estimation des effectifs nécessaires a été faite.

Cette nouvelle architecture sera plus à même d'épouser le contexte de mise en œuvre des réformes budgétaires « budget-programme ». Cependant l'application des mesures n'a pu se faire en 2015.

3. Analyse de l'atteinte des cibles (indicateurs/extrants et ressources) visés dans le DPPD 2015-2017 et dans le PAP 2015

3.1. Valeur ajoutée agricole et contribution de l'agriculture dans le PIB

Tableau 3 : Evolution de la contribution de l'agriculture dans le PIB sur la période 2012-2015

Indicateurs		Evolution annuelle			
Libellés	Unités	2012	2013	2014	2015
VA primaire (prix constant 1999, hors activités extractives)	Milliards de FCFA	655	665	682,4	806,3
VA sous-secteur agricole (prix constant 1999)	Milliards de FCFA	344	345	352	462,9
Taux de croissance du sous-secteur agricole	%	17,41	0,20	2,03	31,51
VA agriculture vivrière (prix constant 1999)	Milliards de FCFA	251	253	260	351,9
VA agriculture industrielle (prix constant 1999)	Milliards de FCFA	93	92	92	111
VA sous-secteur agricole /VA primaire	%	53%	52%	51,5%	57,45%
Part du sous-secteur agricole dans le PIB	%	6,6%	6,4%	6,3%	7,8%
PIB (prix constant)	Milliards de FCFA	5 187	5 368	5 599,3	5 962,4

Source : ANSD notes d'analyse des comptes nationaux

La contribution de l'agriculture dans le PIB réel, en 2015, a atteint un niveau record avec 7,8%. Cette part était de 6,3% l'année précédente. Ce qui traduit que les performances sous-sectorielles

enregistrées avec le PRACAS sont dans le sens de la transformation de la structure de l'économie nationale souhaitée dans le PSE.

3.2. Revue sectorielle conjointe du secteur agricole

Une revue conjointe du secteur agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle a eu lieu en 2015 et a été marquée dans sa phase finale par la tenue d'un atelier de validation les 8 et 9 octobre 2015. Elle a permis de faire le point sur l'opérationnalisation du cadre de responsabilisation du PNIA, du cadre de coopération de la NASAN et des performances enregistrées dans le secteur de l'agriculture au sens large, la commercialisation de l'arachide et la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour capitaliser les leçons tirées de l'exercice et améliorer les performances du secteur ainsi que le dialogue intersectoriel, une série de recommandations ont été formulées.

3.3. Thématiques sur l'amélioration de la gouvernance dans les secteurs de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition

En complément à l'aide budgétaire apportée par l'Union Européenne, des mesures d'accompagnement sous forme d'appuis institutionnels ont commencé à être mises en place en 2015. On peut en citer :

- Le projet Pro-Act qui vise à : (i) Etablir un cadre intégré de collecte, d'analyse, et de suivi-évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de pouvoir mieux évaluer les effets et impacts des politiques et programmes agricoles sur la sécurité alimentaire et la nutrition des populations, en particulier de celles vulnérables (femmes et jeunes); (ii) Améliorer les politiques et programmes agricoles pour de plus forts effets et impacts sur la sécurité alimentaire et la nutrition des populations (dont une résilience plus importante des ménages vulnérables aux chocs climatiques et économiques).
- Une étude sur la Prévisibilité des dépenses publiques liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été mise en œuvre. Elle a mis l'accent sur l'analyse des facteurs limitant la prévisibilité budgétaire dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SANAD), et l'explication des écarts entre besoins et allocations budgétaires sur les six dernières années

Les différentes réalisations physiques et financières pour l'exercice budgétaire de l'année 2015 sont déclinés par objectif stratégique ou globaux selon la chronologie suivante : i) Analyse des indicateurs ii) Analyse de l'évolution des indicateurs des extrants ; et iii) Analyse de la mobilisation des ressources financières.

3.4. Analyse de l'atteinte des cibles de l'OS 1: Renforcer la sécurité alimentaire du Sénégal et rééquilibrer une balance commerciale dégradée

3.4.1. Analyse de l'évolution des indicateurs de l'OS1

3.4.1.1. Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales

Dans ce programme, les objectifs principaux poursuivis par le MAER demeurent l'accroissement des rythmes d'aménagement (maîtrise de l'eau), la reconstitution du capital semencier, la gestion durable des terres et la mise en place d'infrastructures rurales pour développer les chaînes de valeur.

☞ Renforcement des terres aménagées

Tableau 4 : Evolution des indicateurs relatifs à l'aménagement des terres agricoles

Indicateurs	Unités	Situation de base 2014	Valeur cible 2015	Réalisations 2015
Superficies hydro agricoles aménagées à partir des eaux de surface (cumul des superficies)	ha	125 162	125 431	132 223
Superficies hydro agricoles aménagées à partir des eaux Souterraines	ha	1807	2 151	2 568,8
Superficies hydro agricoles aménagées des vallées et bas-fonds	ha	4 604	9 486	6 610

En 2015, le cumul des superficies aménagées à partir des eaux de surface s'élèvent à 132 223 ha sur une cible de 125 431 ha ; soit un taux de réalisation de 105 %. Par rapport à 2014, une hausse de 5,64 % est notée. Cela est dû aux réalisations importantes de la SAED (5 215 ha) et du PRODAM-CSA (1 320 ha).

En 2015, 6 610 ha de vallées et bas-fonds ont été aménagés sur un objectif de 9 486 ha, Le P2RS, le PASA-LouMaKaf, et la DBRLA ont respectivement contribué pour 175 ha, 345 ha et 6 ha. Il est noté parmi les causes de la non-atteinte de la cible, le manque de financement et le démarrage tardif de certains travaux.

☞ Reconstitution du capital semencier

Tableau 5 : Evolution des indicateurs du capital semencier

Indicateurs	Unité	Situation de base 2014	Valeur cible 2015	Réalisations 2015
Quantité de semences certifiées produites, collectées et stockées	T	18177 N2 d'arachide	60 000	48 781
Quantité de semences certifiées R1 de riz	T	2 848,6	3500	7 585,61
Superficie contractée pour la production de semences certifiées de riz	ha	1 872,8	2 335	4 439
Superficie contractée pour la production de semences certifiées d'oignon	ha	27 028,9	32 000	
Superficie contractée pour la production de semences certifiées d'arachide	ha		2 000	70 732, 20

Arachide

Pour cette filière prioritaire du PRACAS, sur 70 732,20 ha contractés, 48 781 tonnes de semences ont été produites, collectées et certifiées en 2015 alors qu'en 2014, 18 177 tonnes ont été obtenues soit une augmentation de 168,37 % Cette importante production de semences d'arachide est en adéquation

avec les efforts consentis par l'Etat à travers la reconstitution du capital semencier. Le niveau de réalisation de l'objectif fixé (60 000 T) est de 81%.

Riz

Une quantité de semences R1 de riz de 7 585,61 tonnes a été produite sur une prévision de 3500 tonnes, soit un niveau d'atteinte de l'objectif de 216%. Par rapport à 2014 (2 848,6 T) il y a eu une augmentation de 166,29%. En 2015, 4 439 ha de superficies ont été contractés contre 1 872,8 ha en 2014, soit une hausse 137%. Dans la marche vers l'atteinte de l'autosuffisance, une gratuité des semences de riz a marqué la campagne agricole 2015. Elle vise à intéresser davantage les populations à la production de riz, en assolement aux cultures de plateau.

☞ Amplification de la Gestion durable des terres

La GDT est un facteur incontournable pour la restauration de la base productive et l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire.

- Superficies de terres agricoles sous GDT

En 2015, les superficies cultivées sous GDT sont estimées à 364 228 ha soit un accroissement de 114 428 ha en valeur absolue et 45,8% en valeur relative par rapport à la situation de référence de 2014 qui était de 249 800 ha. L'objectif fixé pour 2015 d'une augmentation d'au moins 5% des terres cultivées sous GDT a été largement atteint. On note une plus grande fréquence d'installation de digues, brises vent, canaux de drainage, cordons pierreux et gabions dans les parcelles.

Par ailleurs, il y a eu hausse du nombre de producteurs qui s'adonne à l'épandage de fumier et de compost dans les parcelles, pratiquent le phosphatage de fond et faisant recours aux biofertilisants.

☞ Construction et réhabilitation des infrastructures agricoles et rurales

Tableau 6 : Evolution des indicateurs des infrastructures agricoles et rurales

Indicateurs	Unités	Situation de base	Valeur cible 2015	Réalisations 2015
Linéaire de pistes de production réalisé/réfectionné	Km	404	528	216, 1
Nombre d'infrastructures de stockage réalisées/réhabilitées	U	200	163	138
Nombre d'infrastructures de conditionnement réalisées /réhabilitées;	U	13	41	12

En 2015, 216,1 km de pistes de production ont été réalisés par rapport à la cible qui était de 528 km. Dans la contribution à ces réalisations, on retrouve le P2RS avec 114 km, la SAED avec 68 km réalisés dans le cadre du projet ASAM à Matam, le PAFA avec 24,8 km, le PADEN avec 7,8 km et le PRODAM CSA avec 1,580 km.

Le faible taux de réalisation (41%) découle des retards notés dans les travaux des pistes de Fatick (P2RS), de contraintes d'ordres matériels et financiers de l'entreprise chargée des travaux ainsi que des difficultés liées à la zone d'intervention (PADEN).

Concernant les infrastructures de stockage, 138 unités ont été réalisées sur une prévision de 163 unités soit un taux de réalisation de 84,66 %. Le WAAPP a réalisé quatre (04) magasins préfabriqués de stockage et de conservation des semences dont deux (02) de capacité 400 T et deux (02) de capacité

800 T et quatre (04) bâches cocon de stockage des semences de céréales dont deux (02) de capacité de cinq (05) T et deux (02) de capacité dix (10 T). L'ANIDA et le PASA LouMaKaf, ont réalisé respectivement 15 et 8 magasins de stockage. Le PAFA a construit 9 Centres de Développement des Filières alors que le PRODAM a réalisé 12 magasins de conditionnement, 12 magasins de stockage de produits phytosanitaires, 12 aires de séchage et 10 magasins de stockage de riz.

3.4.2. Analyse de l'évolution des extrants de l'OS1

L'évolution des indicateurs analysée précédemment repose sur celle des extrants. Sans être exhaustif, les détails étant consignés dans les tableaux annexes, ce paragraphe donne un aperçu de l'évolution de quelques extrants suivants les actions identifiées.

Sur les différentes actions du programme relatif à l'OS 1, les niveaux de réalisations sont les suivantes :

Production de semences de pré bases et bases : l'exécution du programme agricole a permis l'acquisition et la mise en place de 50 000 T de semences écrémées d'arachide et 25 000 T de semences certifiées. L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) a contracté 43 ha pour la production de 27,9 T de semences certifiées R2 d'arachide sur une prévision de 1 478 T et 60 ha contractés pour la production de 217 T de semences certifiées R1 de riz sur une prévision de 240 T. Le PAPIL a produit 386 T de semences certifiées R1 de riz sur une prévision de 420 T et la SODAGRI 697,2 T de semences certifiées.

Réalisation, réhabilitation et entretien des aménagements hydroagricoles : la DBRLA a construit sept (07) bassins de rétention sur une prévision de six (06) bassins, (116%). Le PRODAM CSA a assuré la maintenance de 120 ha de PIV et la SAED a aménagé 10 586 ha de superficies constituées par 5215 ha de nouvelles créations, 661 ha de périmètres réhabilités et 4710 ha réfectionnés.

Réalisation, réhabilitation et entretien de fermes, de bassins de rétention, de bas-fonds, de forages et de vallées : le BARVAFOR a réalisé 16 ouvrages réceptionnés sur les 24 entamés et constitués de 6 digues de retenus, 2 digues anti sel, 3 digues semi filtrantes et 5 rééquipements de forage dont 6 sont en finalisation (environ 55% d'avancement pour 3 DAS et 80 % pour 3 DR), et 2 DR avec un état d'avancement de l'ordre de 75% sont détériorés par les fortes crues intervenues à Kaffrine et doivent être réhabilités). La DBRLA a réhabilité et entretenu 10 bassins de rétention sur une prévision de 4 bassins, l'objectif a été réalisé à 250 % à cause du réaménagement effectué sur les constructions et suite à une dotation de crédits supplémentaires sur la LFR. Le PRODAM CSA a aménagé 12 ha de périmètres agricoles, installé 05 piézomètres, équipé 12 pompes et réalisé 12 forages.

Sécurisation de l'investissement privé agricole : le PDIDAS a élaboré un modèle de bail emphytéotique Etat / Commune et un modèle de bail Commune, il a aussi élaboré et partagé un modèle d'accord-cadre et de Cahier de Charge entre la commune, et l'investisseur. L'accord cadre définit les relations entre les Parties dans le cadre du PDIDAS. L'accord cadre définit les facilités accordées par l'Etat et la Commune à l'investisseur et aux populations en vue de leur implantation et du développement du cercle vertueux de croissance de l'agriculture, des exportations et de l'agriculture familiale.

Gestion durable des terres : De façon spécifique, on peut relever les réalisations de l'ANCAR, 41 546 ha, du PAFA, 5 900 ha. Un plan d'opération pilote dans la zone d'intervention du PDIDAS a été

élaboré pour prendre en charge les activités de GDT et a abouti à la réalisation en 2015 de 200 ha sous gestion durable.

L'Institut National de Pédologie (INP) a réalisé :

- *La caractérisation de huit (08) communes sur l'établissement de la situation de référence de 22 communautés rurales situées dans les Délégations de Kayor-Baol, Sine Saloum et Tamba, soit 36 % de réalisation ;*
- *La numérisation de Quatre (04) cartes pédologiques pour la constitution d'une base de données ;*
- *L'Amendement au phospho-gypse de 121 ha de terres salées.*
- *La tenue de 92 séances d'info/sensibilisation sur les DRS sur une prévision de 55 séances, soit 170 % de réalisation ;*
- *La tenue de 46 séances villageoises de formation sur la GDT sur une prévision de 88 soit 52% de réalisation.*

Construction et réhabilitation d'infrastructures agricoles et rurales : le PRODAM CSA a construit 36 magasins périmètres, électrifié 17 systèmes de pompage, construit 6 pistes d'accès aux périmètres (km), installé 12 clôtures et construit 10 magasins de PIV. Trois magasins de stockages et 15 décortiqueuses ont été réceptionnés par la SODAGRI.

3.4.3. Analyse de la mobilisation des ressources financières au titre de l'OS1

Tableau 7 : Situation d'exécution du budget par programme, actions et libelles sur ressources internes et externes (hors dépenses de personnel titre 2)

<u>PROGRAMME</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>CREDITS LOI DE FINANCES INITIALE (LFI)</u>	<u>ACTES MODIFICATIFS</u>	<u>DOTATION FINALE</u>	<u>EXECUTION (BASE LIQUIDATION)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION INITIALE)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION FINALE)</u>	
<u>SECURISATION DE LA BASE PRODUCTIVE ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES RURALES</u>	<u>PRODUCTION DE SEMENCES DE PREBASE ET BASE</u>	<u>RESTRUCTURATION DE LA FILIERE ARACHIDIERE</u>	12 000 000 000	0	12 000 000 000	12 000 000 000	100,12	100,00	
		<u>PROGRAMME DE RECONSTITUTION DU CAPITAL SEMENCIER</u>	0	15 595 000	15 595 000	14 401 818	-	92,35	
	<u>TOTAL ACTION</u>			12 000 000 000	15 595 000	12 015 595 000	12 014 401 818	100,12	99,99
			<u>SAED</u>	3 000 000 000	0	3 000 000 000	3 000 000 000	100,00	100,00
			<u>SODAGRI</u>	800 000 000	0	800 000 000	800 000 000	100,00	100,00
			<u>PROJET CORRIDORS CEREALIERES</u>	20 000 000 000	-300 000 000	19 700 000 000	19 700 000 000	98,50	100,00
			<u>PROJET AMENAGEMENT VALLEE LAMPSAR RIVE DROITE</u>	1 157 000 000	0	1 157 000 000	202 240 240	17,48	17,48
			<u>PROJET D'IRRIGATION ET DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU</u>	21 548 000 000	0	21 548 000 000	30 257 330 624	140,42	140,42
		<u>REALISATION, REHABILITATION ET ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES</u>	<u>PROMOTION DE LA RIZICULTURE DANS LE DELTA (3PRD)</u>	1 069 000 000	0	1 069 000 000	891 097 813	83,36	83,36
			<u>PROJET D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LA REGION DE MATAM (ASAM)</u>	4 000 000 000	0	4 000 000 000	3 682 765 948	92,07	92,07
			<u>PERIMETRES IRRIGUES ET DEVELOPPEMENT LOCAL ECONOMIQUE DE PODOR</u>	500 000 000	0	500 000 000	231 184 275	42,64	42,64
			<u>PERIMETRES IRRIGUES DE WAOUNDE</u>	500 000 000	0	500 000 000	92 750 562	18,55	18,55
	<u>PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES PERIMETRES IRRIGUES VILLAGEOIS DE MATAM</u>		1 000 000 000	0	1 000 000 000	0	0,00	0,00	

<u>PROGRAMME</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>CREDITS LOI DE FINANCES INITIALE (LFI)</u>	<u>ACTES MODIFICATIFS</u>	<u>DOTATION FINALE</u>	<u>EXECUTION (BASE LIQUIDATION)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION INITIALE)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION FINALE)</u>
		PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE MATAM (PRODAM)- CONSOLIDATION SECURITE ALIMENTAIRE	3 300 000 000	0	3 300 000 000	3 735 270 958	113,19	113,19
		FINANCEMENT DU PLAN D'ACTION DU FONDS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	200 000 000	0	200 000 000	200 000 000	100,00	100,00
		FONDS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES HYDROAGRICOLES	940 000 000	0	940 000 000	940 000 000	100,00	100,00
	<u>TOTAL ACTION</u>		58 014 000 000	-300 000 000	57 714 000 000	63 714 640 420	118,71	110,40
	<u>REALISATION, REHABILITATION ET ENTRETIEN DE FERMES, DE BASSINS DE RETENTION, DE BAS-FONDS, DE FORAGES ET DE VALLEES</u>	<u>ANIDA</u>	700 000 000	0	700 000 000	700 000 000	100,00	100,00
		MISE EN PLACE DE PROJETS D'AGREGATION SUR LES FILIERES A HAUTE VALEUR	3 000 000 000	-2 250 000 000	750 000 000	750 000 000	25,00	100,00
		<u>BARRAGE AFFIGNAM</u>	42 300 000	0	42 300 000	42 300 000	100,00	100,00
		<u>BARVAFOR</u>	1 570 000 000	-1528	1 569 998 472	2 176 664 186	138,64	138,64
		<u>PADERCA</u>	500 000 000	-5 963 355	494 036 645	248 885 338	49,78	50,38
		PROGRAMME DE REALISATION DES BASSINS DE RETENTION	6 000 000 000	99 683 058	699 683 058	619 244 624	103,21	88,50
		DIRECTION DES BASSINS DE RETENTION ET DES LACS ARTIFICIELS	57 800 000	-18140	57 781 860	57 781 860	99,97	100,00
		PROJET D'AMENAGEMENT DE 1000 HA DE BAS FONDS DANS LES PAYS DE	1 500 000 000	0	1 500 000 000	0	0,00	0,00

<u>PROGRAMME</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>CREDITS LOI DE FINANCES INITIALE (LFI)</u>	<u>ACTES MODIFICATIFS</u>	<u>DOTATION FINALE</u>	<u>EXECUTION (BASE LIQUIDATION)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION INITIALE)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION FINALE)</u>
		L'UEMOA						
		PROJET D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE A LOUGA, MATAM ET KAFFRINE	2 900 000 000	0	2 900 000 000	3 220 407 745	111,05	111,05
		PROJET D'APPUI AU PNIA/PAPSEN	2 250 000 000	-1 001 600	2 248 998 400	1 440 717 166	64,03	64,06
		PROGRAMME DE MISES A L'ECHELLE DES SOCIETES D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE	520 000 000	0	520 000 000	520 000 000	100,00	100,00
		PAPIL	5 325 000 000	0	5 325 000 000	2 521 632 680	47,35	47,35
	<u>TOTAL ACTION</u>		18 965 100 000	-2 157 301 565	16 807 798 435	12 297 633 599	64,84	73,17
	<u>PROTECTION SOCIALE DES PRODUCTEURS</u>	FONDS FIDUCIAIRE D'INITIATIVES DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE EN CASAMANCE	437 505 000	0	437 505 000	0	0,00	0,00
	<u>TOTAL ACTION</u>		437 505 000	0	437 505 000	0	0,00	0,00
	<u>SECURISATION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE AGRICOLE</u>	PROJET DE DEVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE DE L'AGROBUSINESS AU SENEGAL (PDIDAS)	1 540 000 000	-2 000 000	1 538 000 000	980 609 975	63,68	63,76
	<u>TOTAL ACTION</u>		1 540 000 000	-2 000 000	1 538 000 000	980 609 975	64,12	63,76
	<u>GESTION DURABLE DES TERRES</u>	<u>INSTITUT NATIONAL DE PEDOLOGIE</u>	200 000 000	0	200 000 000	200 000 000	100,00	100,00
		<u>PROGRAMME FERTILITE DES SOLS</u>	400 000 000	0	400 000 000	400 000 000	100,00	100,00

<u>PROGRAMME</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>CREDITS LOI DE FINANCES INITIALE (LFI)</u>	<u>ACTES MODIFICATIFS</u>	<u>DOTATION FINALE</u>	<u>EXECUTION (BASE LIQUIDATION)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION INITIALE)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION FINALE)</u>
	<u>TOTAL ACTION</u>		600 000 000	0	600 000 000	600 000 000	100,00	100,00
	<u>ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</u>	<u>PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE ET SECURITE</u>	0	0	0	0	0,00	0,00
		<u>ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES DANS UNE PERSPECTIVE DE SECURITE ALIMENTAIRE</u>	0	0	0	0	0,00	0,00
	<u>TOTAL ACTION</u>		0	0	0	0	0,00	0,00
<u>TOTAL PROGRAMME</u>			<u>91 556 605 000</u>	<u>-2 443 706 565</u>	<u>89 112 898 435</u>	<u>89 607 285 812</u>	<u>97,87</u>	<u>100,55</u>

Source : DAGE/MAER

L'objectif sectoriel n°01 « **Renforcer la sécurité alimentaire du Sénégal et rééquilibrer une balance commerciale dégradée** » a eu une dotation initiale de 91,556 milliards soit 66,98% du budget initial.

Le total des actes modificatifs pris sur cet OS s'élève à -2,443 milliards ce qui a porté la dotation finale en crédits pour cet OS à 89,112 milliards, soit 54,% du budget final. Cette dotation a été exécutée à hauteur de 89 607 285 812 milliards de FCFA, soit des taux d'exécution initiale et finale de 97,87% et 100,55%.

3.5. Analyse de l'atteinte des cibles de l'OS 2 : Développer des filières intégrées compétitives, à haute valeur ajoutée

3.5.1. Analyse de l'évolution des indicateurs de résultat de l'OS2

3.5.1.1. Augmentation de la production et la valorisation des produits agricoles

Ce programme va contribuer à réduire une balance commerciale déficitaire marquée par une forte importation de denrées alimentaires. Les objectifs spécifiques portent sur :

- Le développement des filières agricoles prioritaires ;
- L'Application des normes en termes de qualité d'engrais et de protection des végétaux ;
- La modernisation des équipements agricoles.

👉 Développement des filières agricoles prioritaires

Tableau 8 : Evolution des indicateurs de l'augmentation de la production

Indicateurs	Unités	Situation de base 2014	Valeur cible 2015	Réalisations 2015
Nombre de producteurs codifiés via la plateforme	U	695 000	1 000 000	796 160
Nombre de producteurs femmes codifiées via la plateforme	%	-		267 958
Quantité d'engrais subventionnés mis en place par l'état	T	62 789	75 000	59 886
Quantité d'engrais subventionnés cédés aux producteurs	T	37 956	75 000	45 279
Volume de la production globale céréalière	T	1 253 287	1 525 000	2 152 245
Volume de la production de riz irrigué	T	439 000	650 000	466 293
Volume de la production de riz pluvial	T	120 021	190 000	440 055
Volume de la production horticole	T	599 568	725 119	1 133 430
Taux de Couverture des besoins Céréaliers	%	43,74		71
Taux de Couverture des besoins du riz par la production	%	57	63	74,9
Production de coton	T	26 545	42 388	24 469
Volume des exportations horticoles	T	85 414	106 528	90 635
Volume des exportations d'arachide	T	152 000	100 000	155 000
Volume des exportations de coton	T	12 307 T dont 11 691 T de coton fibres	Fil 0 674	12 011 dont 11 181 T fibres

La plateforme électronique E-subvention va assurer le suivi et la traçabilité des intrants agricoles lors des mises en place. En 2015, 789 000 producteurs ont été codifiés (soit 80%) et une base de données par région de ces producteurs est disponible. Les producteurs codifiés sont composés de 695 000 producteurs s'activant en saison sous pluies et 103 000 en cultures de contre saison (cultures horticoles). Des fournisseurs et représentants des commissions sont aussi codifiés. Dans le même

sillage, des notifications sous formes de bons électroniques aux commissions de distribution sont faites sur 1 990 tonnes d'engrais et de semences confirmés par les représentants des Comités Locaux de Distribution (CLD). Par ailleurs, 33,6% de femmes ont été codifiées via la plateforme.

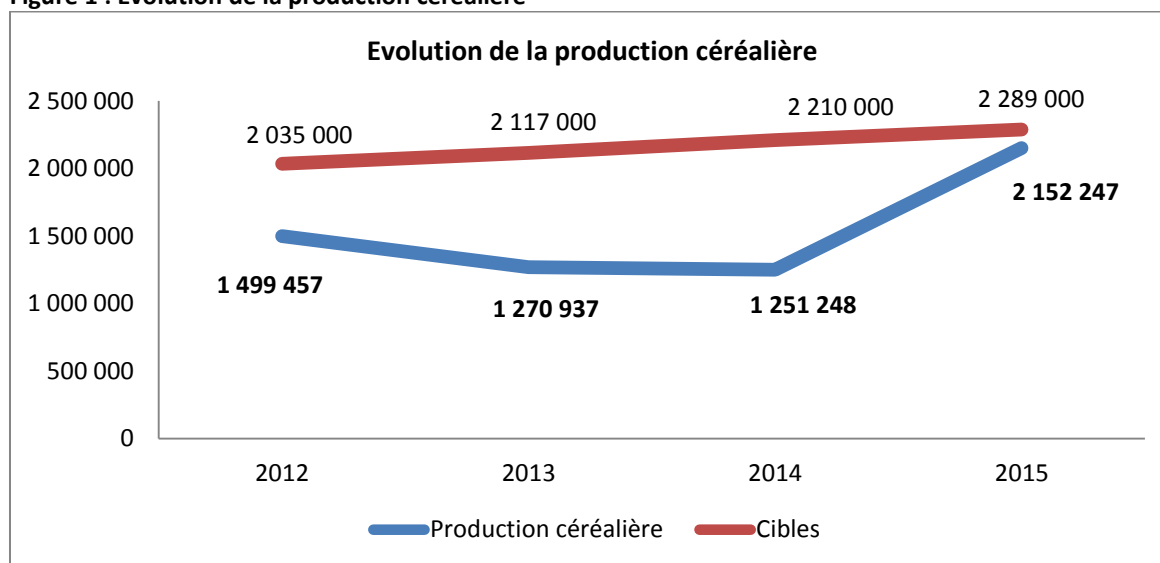
La quantité d'engrais subventionnée et mise en place par l'Etat pour l'année 2015 est de 59 886 T pour un montant global de 18 904 831 000 FCFA supérieur à l'enveloppe de 16,5 milliards FCFA initialement prévu. Par ailleurs, sur la quantité mise en place, seules 45 279 T ont été cédées aux producteurs.

Parallèlement, différentes structures telles que la SODAGRI et la SODEFITEX ont contribué en assurant la mise en place, respectivement de 858,5 T et 7 729 T d'engrais.

Pour la quantité d'engrais cédée aux producteurs, la SODAGRI, le PAFA et la SODEFITEX ont respectivement contribué pour 734,05 T, 4 400 T et 7 210 T.

Volume de la production globale céréalière : Sur une superficie cultivée de 1 563 994 ha, la production céréalière est estimée à 2 152 245 tonnes, soit une hausse de 72% par rapport à la campagne précédente (1 251 248 tonnes). Comparée à la moyenne des 5 dernières années elle est en hausse 56 % en valeur relative. Le tableau ci-dessous donne l'évolution de la production céréalière de 2012 à 2015.

Figure 1 : Evolution de la production céréalière



L'objectif initialement fixé dans le PRACAS pour 2015 qui était de 2 289 000 tonnes est presque atteint avec 94% de taux de réalisation. Comparée à la moyenne des 3 dernières années elle est en hausse de 61 % en valeur relative.

Contrairement aux années précédant 2014 où le mil a toujours occupé la première place dans les céréales, le riz occupe depuis 2014 une place de choix dans les cultures céréalières. Le volume global de la production de riz s'élève à 906 348 tonnes en 2015 soit 73,33% de l'objectif annuel de 1 236 000 tonnes fixée dans le PRACAS. Elle est répartie comme suit : 466 293 tonnes pour le riz irrigué contre une cible de 816 000 et 440 055 tonnes pour le riz pluvial contre 420 000 tonnes en 2014 soit 104,78%. La production a augmentée de 62% par rapport à 2014, et de 85,62% par rapport à la moyenne des trois dernières années (2012 -2014).

En effet, depuis 2014, il est mis en œuvre le programme de développement de la riziculture avec le renforcement de l'exploitation du potentiel de la riziculture de plateau avec les nouvelles variétés. Une nouvelle Carte de Développement du Riz au Sénégal (CDRS) commence à se dessiner, le bassin arachidier est en train de se transformer en bassin agricole.

Il convient de souligner que la mise en œuvre du Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR), avec le renforcement de l'exploitation du potentiel des zones de cultures pluviales, a permis une hausse considérable de la production rizicole mais n'a pas encore permis d'être à la hauteur des ambitions des autorités. La hausse importante de la production de riz en 2015 n'a pas permis d'atteindre l'objectif de 1 100 000 tonnes fixé dans le PRACAS.

Sur la période de 2012 à 2015, la production en riz dans la vallée du Fleuve Sénégal, a augmenté de 20% environ, passant de 340 000 tonnes en 2012/2013 à 428 000 tonnes en 2015². Sa contribution à la production nationale a toutefois baissé en 2015 suite aux efforts de relance de la production de riz dans les régions centre et sud du pays :

Tableau 9 : Evolution de la part de la VFS sur la production totale de Riz

Année	Production nationale paddy (T)	Production paddy VFS (T)	Part VFS sur Prod. Totale (%)
2012/2013	469 649	343 650	73%
2013/2014	436 153	342 472	79%
2014/2015	559 021	430 972	77%
2015/2016	906 348	428 719	47%

Le mil occupe désormais la deuxième place avec une production de 749 874 tonnes. Néanmoins, la production de mil a connu une hausse de 30% par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 80% par rapport à la campagne 2014.

En effet, en 2014 les premières précipitations étaient faibles et suivies de longues pauses ce qui était à l'origine des cas de re-semis dans beaucoup de terroirs, jusqu'en début août. Avec la photosensibilité du mil, la culture n'a pas connu un développement végétatif suffisant avant l'épiaison. Cette situation s'est traduite par des abandons de parcelles ou des baisses de rendements du mil.

En 2015, la seule pause pluviométrique enregistrée n'était pas longue comparée à celles de 2014, la pluviosité a été nettement excédentaire dans la quasi-totalité des postes suivis, excepté Cap Skirring et les localités situées sur l'axe Linguère-Koungheul-Tambacounda-Goudiry, où les conditions sont restées proches de celles de l'année 2014.

La production de maïs est évaluée à 304 296 tonnes, atteignant ainsi son niveau maximal sur la période 2011-2015.

La hausse généralisée des productions de céréales est entraînée par une augmentation des rendements et de superficies.

- ✓ Globalement les rendements, mil, maïs, ont augmenté respectivement de 42% et 70% par rapport à 2014 et de 17 et 61% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Le riz irrigué a atteint des niveaux de rendement record de 7 T/ha en 2015 dans la VFS de 5,5T/ha dans la vallée de l'Anambé. Le rendement moyen du riz pluvial est de 2,5 T/ha.
- ✓ Les emblavures de céréales ont toutes augmenté ; la superficie cultivée en riz est passée de 134 973 ha en 2014 à 237 300 ha soit une hausse de 76% en valeur relative.

² Statistiques prévisionnelles de novembre 2015 dans la vallée du fleuve Sénégal.

Les superficies de mil ont haussé de 206012 ha en valeur absolue par rapport à 2015; celles du maïs ont augmenté de 36% par rapport à 2014 et 46% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

Le volume de la production horticole pour l'année 2015 s'élève à 1 133 430 tonnes. Elle est tirée par la production de légumes qui représentent 78,25% du total. Par rapport à l'année 2014, elle a enregistré une hausse de 13,91%, mais une baisse par rapport à la moyenne des trois dernières années de 19,30% est constatée. Cette contreperformance est due à la baisse de la production de mangues impactée par la moche des fruits.

Les cultures maraîchères restent encore le moteur des filières horticoles. La production de légumes en 2015 est estimée à 886 930 tonnes, soit une augmentation de 19,54% en valeur relative par rapport à 2014.

La production fruitière, quant à elle, est, en 2015, estimée à 246 500 tonnes, soit une baisse de 2,6% par rapport à 2014.

Il faut aussi noter que, parmi les cultures de diversification, la culture de mangue connaît une période d'expansion. En effet, la mangue est de loin le moteur des cultures fruitières avec une moyenne de 511 500 tonnes entre 2012 et 2015. En 2015, elle représente, près de 50,71% de la production fruitière. Suivent respectivement les agrumes avec 20,28% (50 000 tonnes), la banane avec 14,9% (36 500 tonnes). La vieillissement des plantations et les problèmes phytosanitaires expliquent en partie la faible croissance de la production fruitière.

Taux de couverture des besoins céréaliers

Tableau 10 : Evolution du taux de couverture de la consommation nationale par la production nationale sur la période 2012-2015

Spécifications		Taux de couverture (%)			
		2012	2013	2014	2015
Céréales	Total	54,97	45,51	43,74	71,75
	Riz ³	36,87	33,38	41,50	64,27
	Autres céréales	72,13	57,01	45,85	78,83
Oignon		53,61	57,24%	59,15	84,74
Pomme de terre⁴		18,64	24,23	34,88	58,63

Les disponibilités en produits céréaliers par la production locale ont permis de couvrir de moitié les besoins de consommation nationale sur la période de 2012 à 2014. En 2015, les productions cérésières ont été amplifiées en 2015 avec une production en riz de contre saison dans la Vallée du Fleuve Sénégal (VFS) exceptionnelle et d'hivernage dans le reste du pays, le taux de couverture est fortement amélioré (71%) contre 43,74% en 2014.

Pour les produits maraîchers, les disponibilités ont augmenté de manière régulière et ont permis de couvrir plus de 84,74% des besoins en oignon et 58,63% des besoins en pomme de terre. Ces

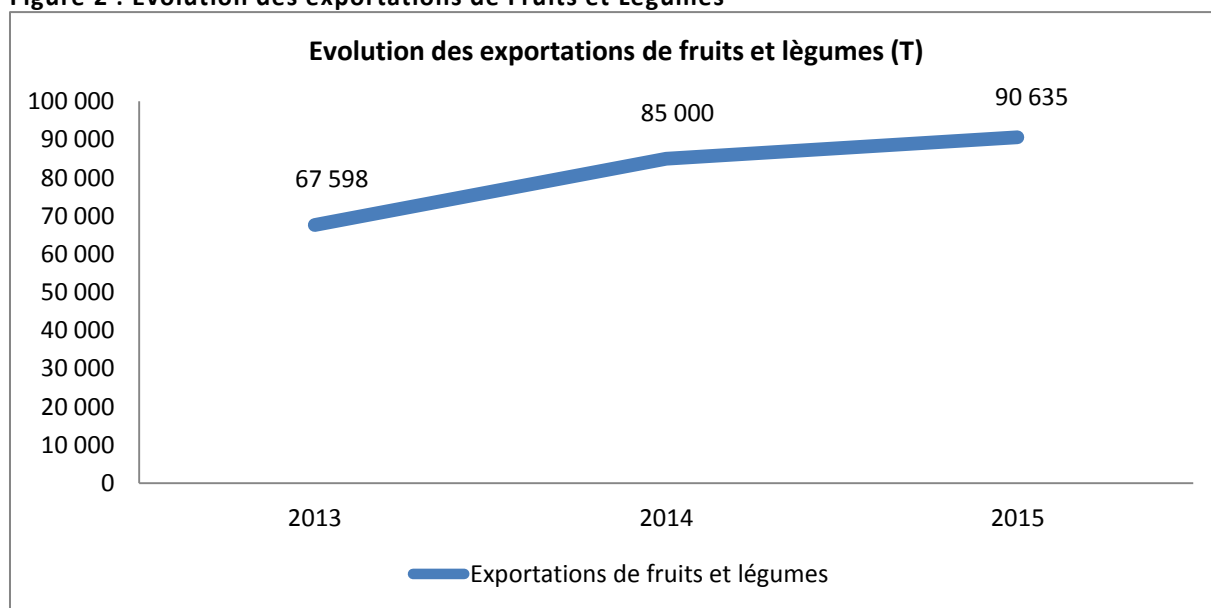
progressions dans la résorption du déficit en produits dits de substitution à l'importation sont traduites par une durée de gel des importations qui sont passées de 7 à 8 mois pour l'oignon et 5 à 4 mois pour la pomme de terre.

En dépit de ces avancées, le pays est encore dépendant des importations pour son alimentation en céréales et légumes de première nécessité et s'expose dès lors aux aléas du marché international. S'il est vrai que l'autosuffisance en produits agricoles reste un défi national avec des actions orientées plus sur l'amélioration de la productivité agricole, les efforts doivent être déployés pour une meilleure accessibilité à tout temps et à prix acceptables aux populations.

Taux de Couverture des besoins en riz par la production : En 2015, les besoins de la consommation nationale en riz ont été couverts à hauteur de 74,9 % par la production nationale sur un objectif de 63%, en 2014, le taux de couverture n'a été que de 57%.

En 2015, la production de coton est de 24 469 T sur une cible 42 388 T, elle a été de 25 545 T en 2014.

Figure 2 : Evolution des exportations de Fruits et Légumes

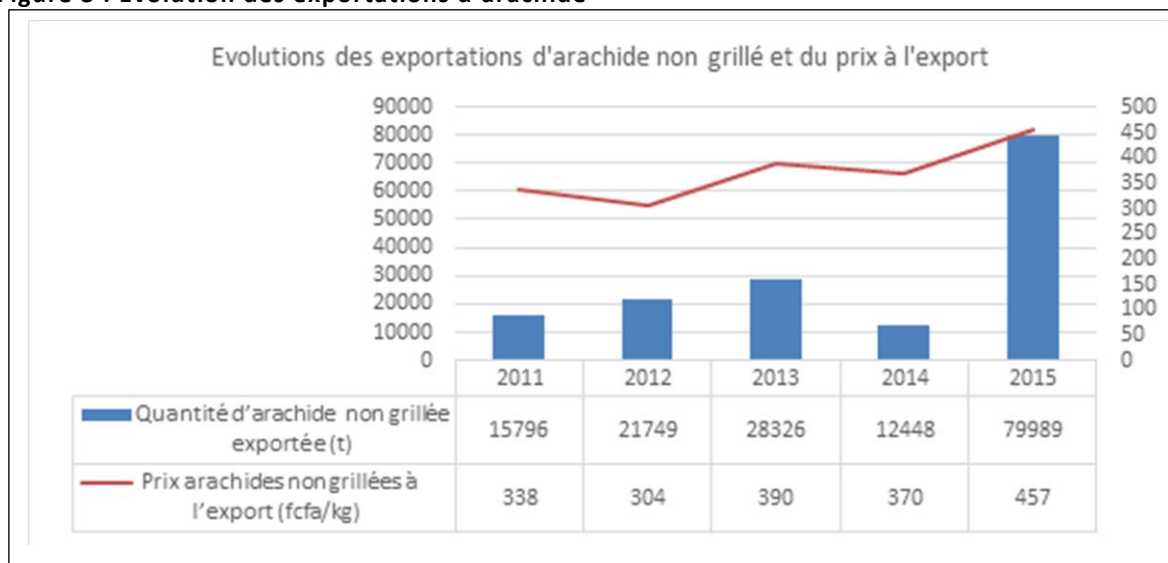


Le volume des exportations horticoles pour l'année 2015 s'élève à 90 635 tonnes sur une cible de 106 528 T soit 85 %, l'objectif d'exportation de 112 750 tonnes fixé dans le PRACAS n'a pas été atteint (taux de réalisation de 80,38%). Toutefois, on enregistre une augmentation de 5 221 tonnes par rapport à 2014 soit un accroissement de 6,11% en valeur relative. Cette hausse des exportations de produits horticoles s'explique par l'augmentation de la production combinée à l'amélioration de la qualité des produits due à l'amélioration des conditions de stockage.

Le volume des exportations d'arachide Les exportations d'arachide pour l'année 2015 s'élèvent à 155 000 T sur une cible de 100 000 T. Cette performance est imputable à l'ouverture du marché des exportations notamment vers le marché chinois, au bon encadrement et aux efforts remarquables des opérateurs.

Il faut noter que le Sénégal exporte l'arachide sous d'autres formes (arachides non grillées, huile brute d'arachide, huile raffinée d'arachide et tourteaux d'arachide). En ce qui concerne les exportations d'arachide non grillée, ils se situent à 35 628 tonnes en moyenne annuel entre 2012 et 2015. Ces exportations ont atteint un niveau record de 79 989 tonnes en 2015 soit un taux d'accroissement de 542,59% par rapport à l'année 2014. Cette augmentation des exportations d'arachide non grillée s'explique par l'augmentation de la production d'arachide et la signature d'un protocole relatif aux exportations d'arachide entre le gouvernement du Sénégal et la République populaire de Chine. En outre, on note que le prix à l'export de l'arachide a augmenté sur la période 2012-2015 et s'est établi à 457FCFA/kg en 2015.

Figure 3 : Evolution des exportations d'arachide



Le volume des exportations de coton s'élèvent à 12 011 T dont 11 181 T égrenés par rapport à la situation de base de 2014 qui était de 12 307 T dont 11 691 T égrenés. Elles ont connu une légère baisse de 2,4% pour le global et 4,36% pour les égrenés. Cependant, entre 2012 et 2015, le Sénégal a exporté en moyenne 13 077 tonnes de coton de masse avec un prix moyen à l'exportation de 882, 75 FCFA/kg. Ce prix a baissé de 143 FCFA entre 2014 et 2015 en raison de la baisse de la demande à l'importation des pays preneurs induite par la baisse du prix du coton de masse sur le marché international. Le taux d'accroissement de la quantité de coton de masse exporté entre 2014 et 2015 est - 3,22% ; en d'autres termes les exportations ont baissé de 422 tonnes. Cette baisse des exportations de coton de masse s'explique en partie par la baisse de la production de coton par rapport à 2014 consécutif au démarrage tardif de l'hivernage 2014/2015.

👉 Application des normes en termes de qualité d'engrais et de protection des végétaux

Tableau 11 : Evolution des indicateurs de la valorisation des produits agricoles

Indicateurs	Unités	Situation de base 2014	Valeur cible 2015	Réalisations 2015
Un dispositif de contrôle de la qualité des engrais est mis en place	U	Finalisation du projet de décret et des textes d'application du règlement de la CEDEAO/C/LEG/13/13/12	Validation technique finale du projet de décret et des textes d'application du règlement de la CEDEAO/C/LEG/13/13/12	Le projet de décret est dans le circuit au niveau de la Primature pour signature
Réduction des	U	35	09	Réduction de 17%,

matières actives phytosanitaires interdites par les réglementations nationales et internationales				des matières actives phytosanitaires interdites par les réglementations nationales et internationales
Destruction partielle de grands contenants vides de pesticide	U	6 481	1 620	Réduction de 40,8% = 2 647 grands contenants vides des pesticides

Contrôle de la qualité des engrais

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de contrôle de la qualité des engrais, le projet de décret et des textes d'application des règlements de la CEDEAO/C/LEG/13/13/12 est dans le circuit pour signature au niveau de la Primature.

- Réduction des matières actives phytosanitaires interdites par les réglementations nationales et internationales

En 2014, 35 matières actives phytosanitaires interdites ont été détruites. En 2015, six (06) seulement ont été détruites soit 17% de l'année (n-1) sur une cible de neuf (09) soit 25%.

La porosité de nos frontières et le faible maillage du territoire en force de contrôle phytosanitaire sont les explications du faible taux de réduction des matières actives phytosanitaires.

- Destruction partielle de grands contenants vides de pesticide

En 2014, la situation de base était de 6 481 grands contenants. En 2015, il était prévu d'en détruire 1 620 soit 25% de l'année (n-1). Finalement 2 647 ont été détruits soit 40,8 % en valeur relative. Le dynamisme de l'équipe et le bon rendement de la presse-fût ont justifié les résultats obtenus.

☞ Modernisation de l'Équipement Agricole

Tableau 12 : Evolution des indicateurs de l'équipement agricole

Indicateurs	Unités	Situation de base 2014	Valeur cible 2015	Réalisations 2015
Nombre d'unités de matériel de traction animale (culture attelée) déployées, à la disposition des producteurs		16 800 dont 7 000 semoirs	50 000 dont 15 000 semoirs	Semoirs 227 houes sine : 73 (PAFA)
Nombre de tracteurs déployés à la disposition des producteurs		50 tracteurs plus 185 groupes motopompes	400 tracteurs, 10 moissonneuses batteuses riz, 50 unités familiales décorticages et blanchiment riz, 39 égraineuses à maïs, 80 motoculteurs équipés, 05 récolteuses batteuses maïs, 45 batteuses arachides	800 tracteurs
Nombre d'équipements tractés déployés à la disposition des producteurs			400 offsets, 22 disques, 268 semoirs grandes cultures, 15 semoirs pour maraichages, 70 bineuses fertilisateurs, 6 lignes, 80 charrues à 3 disques, 20 herses à dents, 35 charrues à soc, 30 lames niveleuses, 4 planteuses de manioc, 10 épandeurs d'engrais, 10 billonneuses à disques, 30	

			pulvérisateurs tractés, 25 herse rotatives, 30 arracheuses d'arachide	
--	--	--	--	--

L'équipement agricole distribué en 2015 est constitué de 12 900 unités de cultures attelées, 800 tracteurs, 339 autres matériels.

En plus de ces équipements agricoles, il faut noter l'existence de plus 1 021 accessoires tractés composés de : semoirs grandes cultures et maraichers, offset 22 à 28 disques, bineuses-fertilisateurs, herse à dents, charrues à socs, à disques, lames niveleuses, épandeurs d'engrais, pulvérisateurs, billonneuses à disques, herse rotatives, des lots de kits de pièces de rechange environ 200 heures par équipement motorisé.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PASAEL avec la SODAGRI, 3 tracteurs équipés, 4 Moissonneuses batteuses, 15 Motoculteurs, 15 Motofaucheuses, 15 Batteuses, 15 Décortiqueuses à riz ont été réceptionnés.

3.5.2. Analyse de l'évolution des extrants de l'OS2

Le tableau des extrants relatifs à l'OS2 joint en annexe, montre les différents extrants obtenus des actions et activités du MAER.

Développement des céréales locales et augmentation de la production de Riz : la DBRLA a produit 200 T de riz sur une prévision de 250 T, la parcelle de Mbafaye qui avait été prévu pour 10 ha a été inondée. L'ANCAR a produit 32 962 T sur une prévision de 76 451 T. Le PRODAM CSA a produit 2 960 T de riz sur une prévision de 1 500 T. La SAED a produit 438 337 T de riz paddy sur une prévision de 780 000 T. La SODEFITEX a produit 1 082 T de riz sur 601 ha sur une prévision de 1 503 T, il s'agit d'un programme d'ancrage.

Relance de la filière arachidière : la SODEFITEX a produit 333 T sur une superficie de 230 ha, il s'agit d'une production d'arachide de bouche pour un programme d'ancrage.

Développement de la filière horticole : l'ANCAR a produit 36 780 T d'oignon sur une prévision de 239 814 T et la DBRLA, 850 T d'oignon sur une prévision de 600 T.

La Fondation Origine Sénégal, en collaboration avec le PDMAS ont effectué des visites à l'intérieur du pays notamment la réception des infrastructures post récolte, à savoir les PLAZA de Ziguinchor et de Tambacounda.

Renforcement et organisation des filières/Appui aux acteurs de la filière coton : le PRODAM CSA a effectué 04 visites d'échanges et de foires organisées sur une prévision de 12 visites, encadré 34 SIPA sur un objectif de 25 . La SODEFITEX a appuyé 50 000 producteurs sur une prévision de 35 400 producteurs, ce chiffre prend en compte en plus des producteurs de cotons, les producteurs de riz, maïs et d'arachide.

Modernisation du matériel agricole : la SAED a donné 375 motopompes, 65 batteuses et 12 moissonneuses sur une prévision de 400 motopompes, 310 batteuses et 50 moissonneuses. La SODEFITEX a donné 1 134 matériels à traction animale aux services déconcentrés.

Protection des cultures : la SODEFITEX a protégé 30 593 ha de superficies sur une prévision de 35 000 ha.

3.5.3 Analyse de la mobilisation financière de l'OS2

Tableau 13 : Situation d'exécution du budget par programme, actions et libelles sur ressources internes et externes (hors dépenses de personnel titre 2)

<u>PROGRAMME</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>CREDITS LOI DE FINANCES INITIALE (LFI)</u>	<u>ACTES MODIFICATIFS</u>	<u>DOTATION FINALE</u>	<u>EXECUTION (BASE LIQUIDATION)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION INITIALE)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION FINALE)</u>
<u>AUGMENTATION DE LA PRODUCTION ET VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES</u>	<u>AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE RIZ</u>	<u>PNAR</u>	5 500 000 000	0	5 500 000 000	9 410 039 664	171,09	171,09
		<u>PNAR PHASE II</u>	500 000 000	0	500 000 000	0	0,00	0,00
		<u>PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTION DU RIZ ET DE L'OIGNON</u>	0	0	0	0	0,00	0,00
		<u>PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION DURABLE DU RIZ PLUVIAL A KAOLACK, KAFFRINE, ET FATICK</u>	780 000 000	0	780 000 000	14 035 794	1,80	1,80
	<u>TOTAL ACTION</u>		6 780 000 000	0	6 780 000 000	9 424 075 458	139,00	139,00
	<u>RELANCE DE LA FILIERE ARACHIDIERE</u>	<u>RESTRUCTURATION DE LA FILIERE ARACHIDE</u>	0	0	0	0	0,00	0,00
		<u>FACILITATION DE L'ACCES AUX INTRANTS AGRICOLES</u>	0	0	0	0	0,00	0,00
	<u>TOTAL ACTION</u>		0	0	0	0	0,00	0,00
	<u>DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE HORTICOLE</u>	<u>PROJET DEVELOPPEMENT FILIERE MICRO JARDINS</u>	150 000 000	-1 135 150	148 864 850	146 271 996	97,51	98,26
		<u>PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES MARCHES AGRICOLES DU SENEGAL</u>	35 000 000	4 754 179	82 548 179	61 398 189	175,42	75,38
		<u>PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES</u>	890 000 000	0	890 000 000	1 494 895 341	167,97	167,97

<u>PROGRAMME</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>CREDITS LOI DE FINANCES INITIALE (LFI)</u>	<u>ACTES MODIFICATIFS</u>	<u>DOTATION FINALE</u>	<u>EXECUTION (BASE LIQUIDATION)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION INITIALE)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION FINALE)</u>
		<u>NIAYES</u>						
		<u>DIRECTION DE L'HORTICULTURE</u>	20 300 000	12 768 838	33 068 838	33 068 838	162,90	100,00
		<u>APPUI A LA FONDATION ORIGINE SENEGAL</u>	70 000 000	0	70 000 000	70 000 000	100,00	100,00
	<u>TOTAL ACTION</u>		1 165 300 000	59 181 867	1 224 481 867	1 805 634 364	154,95	147,46
	<u>DEVELOPPEMENT DES AUTRES CULTURES</u>	<u>FACILITATION DE L'ACCES AUX INTRANTS AGRICOLES</u>	8 800 000 000	0	8 800 000 000	8 800 000 000	100,00	100,00
<u>PROGRAMME DE DOPAGE DE L'AGRICULTURE</u>		0	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000	100,00	100,00	
<u>DIRECTION DE L'AGRICULTURE</u>		17 000 000	-14 990	16 985 010	16 985 010	99,91	100,00	
<u>PROJET CORRIDORS CEREALIERES</u>		0	0	0	0	0,00	0,00	
	<u>TOTAL ACTION</u>		8 817 000 000	2 999 985 010	11 816 985 010	11 816 985 010	134,03	100,00
	<u>APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES</u>	<u>DRDR ET SDDR</u>	339 857 000	-14 914 291	324 942 709	324 624 709	95,52	99,90
	<u>TOTAL ACTION</u>		339 857 000	-14 914 291	324 942 709	324 624 709	95,52	99,90
	<u>APPUI AUX ACTEURS DE LA FILIERE COTON</u>	<u>PROGRAMME APPUI ACTEURS COTON</u>	500 000 000	1 000 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	300,00	100,00
	<u>TOTAL ACTION</u>		500 000 000	1 000 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	300,00	100,00
	<u>REINFORCEMENT ET ORGANISATION DES FILIERES</u>	<u>PROJET D'APPUI AUX FILIERES AGRICOLES</u>	2 868 000 000	-48 610 008	2 819 389 992	1 788 114 618	62,35	63,42
		<u>PROJET D'APPUI AUX FILIERES AGRICOLES/EXTENSION</u>	750 000 000	0	750 000 000	614 940 306	81,99	81,99
		<u>PROGRAMME DE CROISSANCE</u>	2 950 000 000	0	2 950 000 000	2 142 529 500	72,63	72,63

<u>PROGRAMME</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>CREDITS LOI DE FINANCES INITIALE (LFI)</u>	<u>ACTES MODIFICATIFS</u>	<u>DOTATION FINALE</u>	<u>EXECUTION (BASE LIQUIDATION)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION INITIALE)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION FINALE)</u>
		<u>ECONOMIQUE/USAID : AMELIORER L'ENVIRONNEMENT DE LA PRODUCTION</u>						
		<u>PROGRAMME DE CROISSANCE ECONOMIQUE : AMELIORER LA PRODUCTIVITE AGRICOLE</u>	13 062 495 000	0	13 062 495 000	10 567 009 500	80,90	80,90
		<u>PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET A L'ENTREPRENARIAT RURAL</u>	3 036 000 000	-4 956 317	3 031 043 683	4 553 407 232	149,98	150,23
		<u>BUREAU DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS D'AURO-PROMOTION</u>	2 000 000	-186	1 999 814	1 999 814	99,99	100,00
		<u>RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION</u>	1 040 000 000	33 000 000	1 073 000 000	436 206 006	41,94	40,65
		<u>TOTAL ACTION</u>	23 708 495 000	-20 566 511	23 687 928 489	20 104 206 976	84,80	84,87
	<u>RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS</u>	<u>RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS</u>	0	0	0	0	0,00	0,00
		<u>TOTAL ACTION</u>	0	0	0	0	0,00	0,00
	<u>PROTECTION DES CULTURES</u>	<u>DIRECTION DE LA PROTECTION DES VEGETAUX</u>	537 978 000	-180 687	537 797 313	537 797 313	99,97	100,00
		<u>BASES SURVEILLANCE ALERTE</u>	23 200 000	-10 868	23 189 132	22 952 532	98,93	98,98
		<u>PROGRAMME AGRICOLE/VOLET</u>	750 000 000	-225 000 017	524 999 983	453 045 433	60,41	86,29

<u>PROGRAMME</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>CREDITS LOI DE FINANCES INITIALE (LFI)</u>	<u>ACTES MODIFICATIFS</u>	<u>DOTATION FINALE</u>	<u>EXECUTION (BASE LIQUIDATION)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION INITIALE)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION FINALE)</u>
		PROTECTION DES CULTURES						
	<u>TOTAL ACTION</u>		1 311 178 000	-225 191 572	1 085 986 428	1 013 795 278	77,32	93,35
	<u>EQUIPEMENT DU MONDE RURAL</u>	<u>PROJET D'ACQUISITION DE MATERIELS AGRICOLES</u>	12 000 000 000	0	12 000 000 000	0	0,00	0,00
		<u>DIRECTION DE LA MODERNISATION DE L'EQUIPEMENT RURAL</u>	11 000 000	-720 648	10 279 352	10 279 352	100,00	100,00
		<u>PROGRAMME D'EQUIPEMENT DU MONDE RURAL</u>	4 000 000 000	0	4 000 000 000	4 000 000 000	100,00	100,00
	<u>TOTAL ACTION</u>		16 011 000 000	-720 648	16 010 279 352	4 010 279 352	25,05	25,05
	<u>GESTION ET CONTROLE DE LA QUALITE</u>	<u>DIVISION DES SEMENCES (DISEM)</u>	71 500 000	-58 448	71 441 552	70 401 286	98,46	98,54
		<u>PROJET SUIVI ECOTOXICOLOGIQUE</u>	150 000 000	0	150 000 000	150 000 000	100,00	100,00
	<u>TOTAL ACTION</u>		221 500 000	-58 448	221 441 552	220 401 286	99,50	99,53
<u>TOTAL PROGRAMME</u>			58 854 330 000	3 797 715 407	62 652 04 5407	50 220 002 433	85,33	80,16

Source : DAGE/MAER

L'objectif sectoriel n°03 « **Développer des filières intégrées compétitives, à haute valeur ajoutée** » a eu une dotation initiale de 58,854 milliards soit 43,05% du budget initial. Cette dotation initiale a été exécutée à hauteur de 50,220 milliards, soit un taux d'exécution de 85,33%.

Le total des actes modificatifs pris sur cet OS s'élève à 3,797 milliards ce qui a porté la dotation finale en crédits pour cet OS à 62,652 milliards, soit 37,96% du budget final. Cette dotation finale a été exécutée à hauteur de 50,220 milliards, soit un taux d'exécution de 80,16%.

3.6. Analyse de l'atteinte des cibles de l'OS 3 : Préserver les équilibres socio-économiques et dynamiser l'économie rurale

3.6.1. Analyse de l'évolution des indicateurs d'effet et d'impact de l'OS 3

3.6.1.1. Accompagnement à la production : financement, recherche, formation, conseil agricole et rural

L'augmentation de la production et de la productivité ne saurait être significative et optimale sans le développement de la recherche agricole, la formation des producteurs et un conseil agricole et rural soutenu, permettant l'émergence de véritables exploitations agricoles conduites par des exploitants qualifiés. Ainsi les objectifs suivants sont identifiés par le MAER :

- Appuyer la recherche, la formation et le conseil agricole et rural ;
- Promouvoir le financement du crédit rural.

☞ Appui à la recherche, la formation et, le conseil agricole et rural

La recherche agricole et rurale

Tableau 14 : Evolution des indicateurs d'effets et d'impact de la recherche agricole

Indicateurs	Unités	Situation de base 2014	Valeur cible 2015	Réalisations 2015
Nombre d'activités de recherche Clôturées ayant été ciblé au niveau de l'ISRA	U	34	30	59
Nombre d'allocataires de bourses de recherche agricole (ISRA)	U	56	30	
Nombre de projets de recherches agricoles financés par le FNRAA	U	27	34	10
Nombre de technologies générées et/ou adaptées par le FNRAA	U	12	20	20

Les activités liées aux aspects de recherche/développement tournent autour de la génération des connaissances et de la diffusion d'innovations technologiques permettant d'impulser des changements de comportements et d'améliorer de façon durable la productivité, la compétitivité, les revenus agricoles et la sécurité alimentaire. C'est dans cette perspective que l'ISRA a procédé à la clôture de 59 projets, dépassant ainsi l'objectif avec un taux de réalisation de 196%. Le FNRAA a financé en 2015, 10 projets dans le cadre de la recherche agricole sur 37 projets prévus. Il est noté une baisse par rapport à 2014 où 27 projets ont été financés. La contrepartie pour la réalisation de ces 10 projets a été mobilisée dans les délais. Par ailleurs, 20 technologies ont été générées et/ou adoptées par le FNRAA.

Diffusion d'innovations technologiques

- **Nombre de projets de diffusion à grande échelle des innovations technologiques financés par le FNDASP**

Les projets de diffusion à grande échelle n'ont pas été financés par le FNDASP pour les raisons ci-après : (i) les Plateformes logistiques de mise en marché (PALMM) ont été supprimées du PTBA 2015 sur recommandation de la Banque Mondiale en rapport avec le MAER et (ii) les 5 variétés de manioc et 4 variétés de patate douce à chair orangée dans le cadre du transfert régional de technologies financé par le PPAO/WAAPP sont en expérimentation en milieu paysan (recherche adaptative) pour la diffusion à grande échelle.

La formation agricole et rurale

Tableau 15 : Evolution des indicateurs d'effets et d'impact de la formation agricole

Indicateurs	Unités	Situation de base 2014	Valeur cible 2015	Réalisations 2015
Nombre de jeunes diplômés sortants des écoles de formation sous tutelle/an BFPA	U	93	70	95
Effectifs des agents du MAER ayant bénéficiés d'une formation continue par le BFPA	U	168	50	15
Nombre de producteurs formés par le BFPA	U	660	700	460
Nombre de producteurs femmes formés par le BFPA	U	108	49	126
Nombre de producteurs formés par l'ANCAR	U	17 850	25 000	22 930
Nombre de producteurs femmes formés par l'ANCAR	U	2 228	3 976	11 236
Nombre de projets de formation financé par le FNDASP	U	0	3	2

Pour l'année 2015, sur une cible de 70 jeunes, 95 diplômés sont sortis des écoles de formations sous tutelle du Ministère de L'Agriculture.

L'importance accordée à la formation des producteurs femmes est mise en exergue par le BFPA et l'ANCAR. Ces structures ont formé respectivement 126 et 11 236 femmes sur les cibles de 49 et 3 976 pour l'année 2015.

Le nombre de producteurs formés par le BFPA et l'ANCAR en 2015 respectivement est de 460 et 22 930 sur les cibles de 700 et 25 000.

Le FNDASP a financé en 2015, deux projets de formations sur une cible de trois, dans le cadre du renforcement de capacité des producteurs d'oignon et de riz pour booster la production. Au total, 1 032 personnes sont touchées par les formations dont 297 femmes.

La structuration des OPA, des filières et des interprofessions est renforcée

Nombre de projets d'appui institutionnel financés par le FNDASP : Dans le cadre du renforcement de la structuration et de la gouvernance des filières, le FNDASP a financé trois (03) projets d'appui institutionnel sur une prévision de trois (04) en 2015. Il s'agit de l'appui à la structuration des filières riz, maïs et oignon et de l'élaboration des instruments de gouvernance notamment le plan stratégique, la manuel de procédure et de gestion, les statuts et règlement intérieur et la mise en place d'une base de données et d'un portail web.

Conseil agricole et rural

Tableau 16 : Evolution des indicateurs d'effet et d'impact du conseil agricole et rural

Indicateurs	Unités	Situation de base 2014	Valeur cible 2015	Réalisations 2015
Nombre de producteurs bénéficiaires d'un appui conseil par l'ANCAR	U	263 450	30 000	75 466
Nombre de producteurs femmes bénéficiaires d'un appui conseil par l'ANCAR	U	17 369	31 000	

Nombre de producteurs bénéficiaires d'un appui conseil par la SAED	U	152 866		125 000
Nombre de producteurs femmes bénéficiaires d'un appui conseil par la SAED	U	50 000	54 000	54 000
Nombre de producteurs bénéficiaires d'un appui conseil par la SODAGRI (AHA)	U	995	4 000	2 958
Nombre de productrices bénéficiaires d'un appui conseil par la SODAGRI au niveau (vallée, plateau, bas-fonds)	U	200		11 000 (PA et vallées confondus)
Nombre de producteurs bénéficiaires d'un appui conseil par la SODEFITEX	U	40 137		50 000
Nombre de producteurs femmes bénéficiaires d'un appui conseil par la SODEFITEX	U	3 965	5 500	6 500
Nombre de producteurs bénéficiaires d'un appui conseil par l'ANIDA	U	3 000	5 000	4 000
Nombre de producteurs femmes bénéficiaires d'un appui conseil par l'ANIDA	U	1 200	2 000	1 100
Nombre de conseil agricoles déployés par la SODAGRI		10	25	28 dont 12 stagiaires
Nombre de producteurs bénéficiaires d'un appui conseil par le PRODAM CSA	U	2 250	6 000	7 465

Le conseil agricole et rural est un facteur déterminant dans la production et la productivité des exploitations agricoles. Le respect de cette dynamique est mis en exergue par les projets. C'est ainsi que des producteurs ont bénéficié d'appui conseil : l'ANCAR (75 466 sur une cible de 30 000), la SAED (plus de 125 000), la SODAGRI (2 958 sur une cible de 4 000, les PA et vallées confondues), la SODEFITEX (50 000, ce chiffre prend en compte en plus des producteurs de coton, les producteurs de riz, de maïs et d'arachide), le PRODAM CSA (7 465 sur une cible de 6 000) et l'ANIDA (4 000 sur une cible de 5 000).

Les femmes occupent une part importante dans la formation en appui conseil. Elles sont en général les premières à bénéficier de ces formations. C'est dans cette optique qu'il y a eu les réalisations suivantes concernant le nombre de producteur femme bénéficiaires d'un appui conseil. L'ANCAR (31 000 femmes sur une cible de 17 369), la SAED plus de 54 000 sur une cible de 54 000), la SODAGRI (11 000), la SODEFITEX (6 500 sur une cible de 5 500 dont 4 297 de coton coturnicultrices et 1 000 pour les cultures vivrières qui sont le riz, l'arachide et le coton) et l'ANIDA (1 100 sur une cible de 1 500).

La SODAGRI a déployé 28 conseils agricoles dont 02 stagiaires de l'ISFAR, 10 stagiaires du CNFTAGR.

Crédit rural

Tableau 17 : Evolution des indicateurs d'effets et d'impact du crédit rural

Indicateurs	Unités	Situation de base 2014	Valeur cible 2015	Réalisations 2015
Volume total de financement de la production agricole par la CNCAS	Milliard	17, 898 622	20, 000 000	
Volume total de financement de la	Milliard		2,398	Pas de

production agricole par le FADSR				réalisation
Volume du financement de la production de riz par la CNCAS	Milliard	7, 865 990	10, 000 000	
Volume du financement du matériel agricole par la CNCAS	Milliard	0, 675 368	0, 800 000	

Les activités de financement du FADSR n'ont pu démarrer en 2015 du fait des difficultés de mobilisation des ressources du Fonds.

3.6.2. Analyse de l'évolution des extrants de l'OS 3

Recherche agricole et rurale : le WAAPP a sélectionné pour financement 16 projets dont 08 RA/RD (FNRAA) et 08 projets de recherche sur les céréales sèches (CNS) sur une prévision de 06 projets.

Formation agricole et rurale/ Renforcement de capacités des acteurs : le PRODAM CSA a formé 3 000 producteurs sur le système de riziculture intensif, a formé 540 producteurs en gestion de la qualité et 600 producteurs en genre. Le BARVAFOR a formé 21 ASOREP et 03 CGPM, 1 POAS et fait 04 formations pour 696 bénéficiaires. Le WAAPP a formé 837 producteur d'oignons sur les techniques de production, de conservation et de stockage sur une prévision de 1 000 producteurs, 200 femmes et 16 techniciens de l'ANCAR et du RESOPP sur les technologies agro-alimentaires de l'ITA, 134 professionnels du secteur de la transformation en gestion financière et passation de marchés. 84 GIE de femmes du secteur de la transformation ont été sélectionnés pour un financement d'un montant de 122 615 000 F CFA pour le renforcement de leur capacité d'intervention, 69 Master et 99 Doctorat ont été octroyés à des chercheurs et des étudiants (cumul des bourses d'étude octroyés par le programme).

Conseil agricole et rural (autres fonctions du conseil agricole et rural): l'ANCAR, a conseillé 75 644 producteurs sur une prévision de 276 623. La SODEFITEX a conseillé 50 000 producteurs sur une prévision de 35 400. Le PRODAM CSA a encadré 34 PME rurales et formé 2 964 producteurs sur le SRI sur une prévision de 1500.

Soutien au crédit rural : le PRODAM CSA a suivi 02 mutuelles d'épargne et de crédit. Le dépôt de garantie pour les nouveaux périmètres SIPA 12 est reporté en 2016.

Accompagnement et mutualisation des acteurs (Professionnalisation des acteurs) : le PRODAM CSA a fait de l'appui conseil pour 21 PME rurales créées sur une prévision de 12 PME rurales.

3.6.3. Analyse de la mobilisation des ressources financières de l'OS 3

Tableau 18 : Situation d'exécution du budget 2015 par programme, actions et libelles sur ressources internes et externes (hors dépenses de personnel titre 2)

<u>PROGRAMME</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>CREDITS LOI DE FINANCES INITIALE (LFI)</u>	<u>ACTES MODIFICATIFS</u>	<u>DOTATION FINALE</u>	<u>EXECUTION (BASE LIQUIDATION)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION INITIALE)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION FINALE)</u>
<i><u>Accompagnement à la production : financement, recherche, formation et appui-conseil</u></i>	<u>RECHERCHE AGRICOLE</u>	<u>ISRA</u>	4 475 000 000	0	4 475 000 000	4 475 000 000	100,00	100,00
		<u>PPAAO/WAAPP</u>	3 530 000 000	0	3 530 000 000	4 021 046 333	113,91	113,91
		<u>FONDS NATIONAL DE RECHERCHE AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES</u>	450 000 000	0	450 000 000	450 000 000	100,00	100,00
	<u>TOTAL ACTION</u>		8 455 000 000	0	8 445 000 000	8 946 046 333	105,81	105,81
	<u>FORMATION AGRICOLE ET RURALE</u>	<u>BFPA ET CENTRES DE FORMATION</u>	162 135 000	-8 455 308	15 3 679 692	15 3 679 692	100,00	100,00
	<u>TOTAL ACTION</u>		162 135 000	-8 455 308	15 3 679 692	15 3 679 692	100,00	100,00
	<u>CONSEIL AGRO-SYLVO-PASTORAL</u>	<u>ANCAR</u>	1 540 000 000	0	1 540 000 000	1 540 000 000	100,00	100,00
	<u>TOTAL ACTION</u>		1 540 000 000	0	1 540 000 000	1 540 000 000	100,00	100,00
	<u>SOUTIEN AU CREDIT RURAL</u>	<u>FONDS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL</u>	75 000 000	0	75 000 000	75 000 000	100,00	100,00
		<u>FONDS NATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRO-SYLVO-PASTORAL</u>	500 000 000	0	500 000 000	500 000 000	100,00	100,00
		<u>DIRECTION DU FINANCEMENT ET DES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISATIONS (DFPO)</u>	10 000 000	-1 844 701	8 155 299	8 155 299	81,55	100,00
		<u>FONDS DE SECURISATION DU CREDIT RURAL</u>	1 500 000 000	0	1 500 000 000	1 500 000 000	100,00	100,00

<u>PROGRAMME</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>CREDITS LOI DE FINANCES INITIALE (LFI)</u>	<u>ACTES MODIFICATIFS</u>	<u>DOTATION FINALE</u>	<u>EXECUTION (BASE LIQUIDATION)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION INITIALE)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION FINALE)</u>
	<u>TOTAL ACTION</u>		2 085 000 000	-1 844 701	2 083 155 299	2 083 155 299	99,91	100,00
	<u>ACCOMPAGNEMENT ET MUTUALISATION DES ACTEURS (PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS)</u>	<u>CABINET SEAMOP</u>	<u>15 000 000</u>	-208 696	14 791 304	14 791 304	98,61	100,00
	<u>TOTAL ACTION</u>		15 000 000	-208 696	14 791 304	14 791 304	98,61	100,00
<u>TOTAL PROGRAMME</u>			12 257 135 000	-10 508 705	12 246 626 295	12 737 672 628	103,92	104,01

SOURCE : DAGE/MAER

L'objectif sectoriel n°03 « **Préserver les équilibres socio-économiques et dynamiser l'économie rurale** » a eu une dotation initiale de 12,257 milliards soit 8,962% du budget initial. Cette dotation initiale a été exécutée à hauteur de 12,246 milliards, soit un taux d'exécution de 103,92%.

Le total des actes modificatifs pris sur cet OS s'élève à – 10 508 705, ce qui a porté la dotation finale en crédits pour cet OS à 12,246 milliards, soit 7,42% du budget final. Cette dotation finale a été exécutée à hauteur de 11,587 milliards, soit un taux d'exécution de 87,48%.

3.7. Analyse de l'atteinte des cibles de l'OS 4 : améliorer la coordination et le pilotage sectoriel.

3.7.1. Analyse de l'évolution des indicateurs de l'OS4

3.7.1.1. Pilotage et coordination administrative du MAER

Les objectifs de ce programme sont relatifs au soutien à apporter à la mise en œuvre des politiques du MAER, à une coordination conséquente des activités, à leur programmation et au suivi des performances pour l'atteinte des résultats.

Tableau 19 : Evolution des indicateurs de l'OS4

Indicateurs	Unités	Situation de base 2014	Valeur cible 2015	Réalisations 2015
Besoin additionnel en ressources humaines	U	43		52
Nombre de départs à la retraite	U	18		40
Nombre de départs pour des raisons autres que la retraite	U	25		12
Nombre de documents de planification élaborés (RAP, DPPD)	U	Trois (03) Documents de planification élaborés (DPPD 2015-2017, PAP 2015, RAP 2013)		Quatre (04) Documents de planification élaborés (DPPD 2016-2018, PAP 2016, RAP 2014, RCSA 2014)
Nombre de contrats de performance signés avec les sociétés et agences et mise en œuvre des dispositions prévues pour le suivi, le contrôle et l'évaluation			Signature de la onzième lettre de mission de la SAED	La onzième lettre de mission de la SAED a été signée
L'écart entre taux d'exécution du budget base LFI et taux d'exécution base LFR tend vers zéro				
Validation de la stratégie de reconstitution du capital semencier				Stratégie élaborée
Nombre de contrats pluriannuels entre la SAED et les opérateurs de maintenance des infrastructures hydroagricoles			2	4

☞ Assurance de la coordination administrative

La baisse des effectifs constatée les années antérieures persiste au vu des nombreux départs (admission à la retraite, départs vers des projets, agences et organisations internationales).

L'effectif des agents de l'Etat au niveau du département a légèrement augmenté en passant de 552 en 2014 à 574 agents en 2015. Pour l'année 2014 uniquement, 43 départs (tous confondus) ont été

notées, dont 58% constituent des départs autres que pour des motifs de départs à la retraite. En 2015, ce sont 52 agents qui ont quitté le MAER dont 12 pour des raisons autres que la retraite soit 23% de l'effectif. Ces départs autres que pour la retraite se justifient par le manque de motivation conséquente, gage d'une fidélisation du personnel. Pour la même année, 34 agents ont été recrutés hors quota des 400 agents qui avaient été prévus.

Il est à noter que l'analyse n'a pas pris en compte les effectifs des contractuels dans le ministère. La régularisation de ces agents permettrait de résorber ce gap à travers le recrutement massif.

En 2015, il a été prévu un quota pour le secteur d'un recrutement de 400 agents qui, jusqu'à ce jour n'est pas encore effectif.

☞ **Amélioration du pilotage sectoriel**

- Quatre documents de planification ont été élaborés comprenant : les rapports du DPPD 2016-2018, du PAP 2016, du RAP 2014 et de la RCSA 2014 ;
- La onzième Lettre de Mission de la SAED a été signée le 17 février 2015 par les autorités du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural et celle du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan ;
- Le document de stratégie de reconstitution du capital semencier a été finalisé, il restait de procéder à la validation ;
- Dans le cadre de la gestion durable des aménagements hydroagricoles, quatre contrats pluriannuels ont été signés entre la SAED et des opérateurs de maintenance.

3.7.2. Analyse de l'évolution des extraits de l'OS 4

Les différents résultats obtenus des actions et des activités du MAER sont les suivantes :

Concernant l'action pilotage stratégique, la DAPSA a réalisé en 2015 les documents suivants :

- *Elaboration du Rapport de performance 2014 ;*
- *Elaboration du DPPD 2015-2017 ;*
- *Elaboration de la revue annuelle 2014 du secteur ;*
- *Elaboration de la revue conjointe du secteur agricole 2014 ;*
- *Elaboration du rapport de l'enquête agricole 2014/2015 ;*
- *Rapport évolution des récoltes et de la sécurité alimentaire et de nutrition ;*
- *Rapport préparatoire au Recensement National de l'Agriculture et de l'élevage ;*
- *Rapport sur les tendances et perspectives du secteur agricole ;*
- *Démarrage de l'initiative du Suivi et Analyse des politiques Agricoles et Alimentaires (SAPAA) ;*
- *Cartographie des Terres sous gestion durable ;*
- *Elaboration des fiches filières Riz, Oignon, Mangue et Tomate ;*
- *Le PASA LouMaKaf a produit un Rapport de suivi du PRACAS.*

Concernant l'action Coordination et administration générale, la FNDASP a participé à trois (03) salons et foires.

La Direction de l'Agriculture a réalisé les activités suivantes :

- *Protocoles d'accord entre FAO et Fédérations/Unions à signer dans le cadre du projet "promotion d'une agriculture saine et durable au niveau de quatre (4) grandes zones agro-écologiques du Sénégal : Niayes, Vallée du Fleuve Sénégal, zone cotonnière et bassin arachidier" ;*

- *Production d'un document de travail portant sur la contribution sur le PSE pour son efficience tenant compte de la dimension Changement climatique ;*
 - *Production d'un document de travail portant sur la contribution sur le PRACAS portant sur l'intégration du Changement Climatique ;*
 - *Renforcement des capacités des membres de la Plateforme ;*
 - *Production d'un document de travail sur la prise en compte de la dimension changement climatique au niveau institutionnel et dans les politiques ;*
 - *Les parties prenantes ont une bonne connaissance des objectifs et des missions de la Plateforme nationale et des plateformes locales ;*
 - *Les capacités des membres des plateformes locales sont renforcées pour une meilleure intégration de la dimension changement climatique dans les projets de développement ;*
 - *Création de site web et productions de supports de communication.*
- L'INP a réalisé les activités suivantes :*
- *Signature de cinq (05) conventions (P2RS, ANEV, PADAER KOLDA, PADAER Tamba, SODEFITEX-BAMTARE) ;*
 - *La mise en œuvre de la convention avec le PADAER ;*
 - *Production d'un rapport d'activité annuel 2015*

3.7.3. Analyse de la mobilisation financière de l'OS4

Tableau 20 : Situation d'exécution du budget 2015 par programme, actions et libelles sur ressources internes et externes (hors dépenses de personnel titre 2)

<u>PROGRAMME</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>CREDITS LOI DE FINANCES INITIALE (LFI)</u>	<u>ACTES MODIFICATIFS</u>	<u>DOTATION FINALE</u>	<u>EXECUTION (BASE LIQUIDATION)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION INITIALE)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION FINALE)</u>
PILOTAGE, GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE	COORDINATION ADMINISTRATIVE	CABINET DU MINISTRE	498 546 000	-4 864 468	493 681 532	493 487 032	98,98	99,96
		DAGE	160 263 000	-15 424 118	144 838 882	134 404 074	83,86	92,79
		CELLULE COMMUNICATION	15 000 000	-305 946	14 694 054	14 694 054	97,96	100,00
		INSPECTION DU DEVELOPPEMENT RURAL	1 500 000	-1 500 000	1 000 000	1 000 000	40,00	100,00
		CELLULE DE PASSATION DES MARCHES	8 000 000	-2 164 705	5 835 295	5 522 595	69,03	94,64
	TOTAL ACTION		684 309 000	-24 259 237	660 049 763	658 107 755	96,17	99,71
	PILOTAGE STRATEGIQUE	DIRECTION ANALYSE, PREVISION ET STATISTIQUES AGRICOLES	187 500 000	2 727 643	190 227 643	190 227 598	101,45	100,00
		PROJET APPUI STATISTIQUES AGRICOLES	150 000 000	-921 480	149 078 520	143 531 308	98,89	98,37
		TOTAL ACTION		337 500 000	1 806 163	339 306 163	333 758 906	98,89
	TOTAL PROGRAMME			1 021 809 000	-22 453 074	999 355 926	991 866 661	97,07

Source : DAGE/MAER

L'objectif sectoriel n°04 « améliorer la coordination et le pilotage sectoriel » a eu une dotation initiale de 1,021 milliards soit 0,74% du budget initial. La dotation initiale a été exécutée à hauteur de 991 866 661, soit un taux d'exécution de 97,07%.

Le total des actes modificatifs pris sur cet OS s'élève à – 22,453 millions, ce qui a porté la dotation finale en crédits pour cet OS à 999 355 926, soit 0,60 % du budget final. Cette dotation finale a été exécutée à hauteur de 991 866 661, soit un taux d'exécution de 99,25%.

3.8. Synthèse sur l'état de mobilisation des ressources financières

Tableau 21: Synthèse de la situation de mobilisation des ressources

<u>PROGRAMMES</u>	<u>DOTATION LOI DE FINANCE INITIALE (LFI)</u>	<u>ACTES MODIFICATIFS</u>	<u>DOTATION FINALE</u>	<u>EXECUTION (BASE LIQUIDATION)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION INITIALE)</u>	<u>TAUX D'EXECUTION (DOTATION FINALE)</u>
Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales	91 556 605 000	-2 443 706 565	89 112 898 435	89 607 285 812	97,87	100,55
Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles	58 854 330 000	3 797 715 407	62 652 045 407	50 220 002 433	85,33	80,16
Accompagnement à la production : financement, recherche, formation et appui-conseil	12 257 135 000	-10 508 705	12 246 626 295	12 737 672 628	103,92	104,01
Pilotage, Gestion et Coordination administrative	1 021 809 000	-22 453 074	999 355 926	991 866 661	97,07	99,25
Total Général	163 689 879 000	1 321 047 063	165 010 926 063	153 556 827 534	93,81	93,06

Source DAGE / MAER

4. Conclusions et recommandations

Le présent rapport de performance a permis de présenter et d'analyser l'état d'avancement de la mise en œuvre du DPPD 2015-2017 à travers le PAP 2015.

Globalement, les résultats de 2015 ont été satisfaisants en termes de productions céréalières en comparaison des cibles visées et des résultats notées en 2014 surtout en ce qui concerne la production du riz. Le manque de matériel de travail du sol et de post-récolte important noté au cours de la campagne, la pluviométrie irrégulière dans certaines localités a eu des impacts négatifs sur certains résultats de production, c'est le cas pour le mil. Les raisons explicatives tiennent à la faible valorisation du potentiel de ressources hydrique et foncière induite par : la faible maîtrise de l'eau, la forte dépendance aux aléas climatiques, l'utilisation faible d'intrants.

Le riz occupe la première place dans les céréales cette année avec une contribution de 62 % contrairement aux années précédentes où le mil occupait la première place.

Les productions horticoles de 2015 ont aussi connu une hausse de 13,91% par rapport à 2014. Ces augmentations sont justifiées par les efforts considérables consentis par le gouvernement pour la deuxième année de mise en œuvre du PRACAS qui compte concentrer et booster ses investissements agricoles dans des produits hautement stratégiques pour le Sénégal touchant la totalité du monde rural, à travers le développement des filières fruits et légumes de contre saison.

La baisse notée pour la production de mangue par rapport à 2014 s'explique en partie par les dégâts causés par des ravageurs exotiques notamment la mouche des fruits.

Il est recommandé de :

- promouvoir une politique de financement rural appropriée et faciliter l'accès au Crédit ;
- procéder à la mise en place d'un système d'information opérationnel pour le suivi et le pilotage du DPPD ;
- renforcer le Ministère en ressources humaines satisfaisant à la fois la dimension qualitative et quantitative, régulariser la situation des contractuels et mettre en place un système de motivation pour fidéliser le personnel. ;
- améliorer le suivi des financements externes.

5. Annexes

TABLEAU 22 : EXTRANTS DU PROGRAMME 1-SECURISATION DE LA BASE PRODUCTIVE ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES RURALES

Actions	Chapitres budgétaires	Prévisions 2015	Réalisations 2015	Explications des écarts et/ ou commentaires
Production de semences de pré bases et bases	ANCAR	1478T de semences certifiées R2 d'arachide	27,9 T	
		240 T de semences certifiées R1 de riz	217 T	
		60 ha contractés pour la production de semences certifiées de riz ;	64 ha obtenus	
		1847,5 ha contractés pour la production de semences certifiées d'arachide	43 ha	
	DA		50 000 Tonnes de semences écrémées d'arachide et 25 000 Tonnes de semences certifiées	
	PAPIL	Production de 420 tonnes de semences certifiées de riz	386 tonnes de semences certifiées R1 produits	
	SODAGRI		697,2 ha de semences produites et certifiées	
Réalisation, réhabilitation et entretien des aménagements hydroagricoles	DBRLA	Construction de 6 bassins de rétention	7 bassins de rétention construits	Objectif réalisé à 116%
	PADERCA		construction de 17 ouvrages de franchissement 9 périmètres maraîchers et arboricoles	
	PRODAM-CSA	Réhabilitation de 1320 ha périmètres irrigués villageois	1 320 ha de PIV réhabilités, soit un taux de réalisation de 100%.	Il s'agit de travaux d'aménagement de mise aux normes du système de riziculture intensif de 1200 ha et de maintenance 120 de PIV.
	SAED	Réalisation de 12 676 d'aménagements et d'infrastructures hydroagricoles	10 586 ha d'aménagement réalisés	
Réalisation,		24 ouvrages (11 digues de	16 sont terminés (6	6 sont en

réhabilitation et entretien de fermes, de bassins de rétention, de bas-fonds, de forages et de vallées	BARVAFOR	retenue (DR), 5 digues anti sel (DAS), 3 digues semi filtrantes (DSF), 5 rééquipements de forages)	Digues de Retenue, 2 Digues Anti Sel, 3 Digues Semi Filtrantes, 5 Rééquipements de forage)	finalisation (environ 55% d'avancement pour 3 DAS et 80 % pour 3 DR), et 2 DR avec un état d'avancement de l'ordre de 75% sont détériorés par les fortes crues intervenues à Kaffrine et doivent être réhabilités.
	PADERCA		aménagement d'une ferme agropastorale à Bessire	
	DBRLA	Réhabilitation et entretien de 4 bassins de rétention	10 bassins de rétention réhabilités et entretenus	Objectif réalisé à 250% à cause du réaménagement effectué sur les constructions et suite à une dotation de crédits supplémentaire sur le LFR
	PRODAM CSA	Aménagement de 12 ha de périmètres agricoles goutte à goutte, soit 480 ha	19 ha de périmètres agricoles aménagés goutte à goutte, sont en cours d'aménagement, correspondant une superficie 760 ha	Ce sont des périmètres agricoles ayant le statut de PME rurales créés au profit des jeunes et femmes vivant en milieu rural dans le but de promouvoir une agriculture moderne, intensive, commerciale, créatrice d'emploi et de richesse
		Installation de 3 piézomètres	3 piézomètres installés, soit un taux de 100%	
Fourniture 12 équipements de pompages		12 équipements de pompage livrés, soit un taux de 100%.	Ces équipements sont installés au niveau des périmètres agricoles goutte à goutte	
Réalisation de 12 forages agricoles		13 forages agricoles réalisés, soit un taux de 108%.	Il s'agit de forages à grand débit ($\geq 100\text{m}^3/\text{h}$) destinés exclusivement à l'irrigation au niveau des périmètres agricoles goutte à goutte	
Sécurisation de l'investissement privé agricole	PDIDAS	Proposition et vulgarisation Modèle sous-bail proposé et vulgarisé d'accords cadre entre Commune et investisseurs préparé Des activités relatives à la réactualisation des POAS sont ont été déroulées par la SAED.	<ul style="list-style-type: none"> • un modèle de bail emphytéotique Etat / Commune et un modèle de bail Commune / investisseur sont élaborés. • un modèle d'accord-cadre et de Cahier de Charge entre la commune, et l'investisseur est élaboré et partagé avec les acteurs. L'accord cadre définit les relations entre 	L'accord cadre définit les facilités accordées par l'Etat et la Commune à l'investisseur et aux populations en vue de leur implantation et du développement du cercle vertueux de croissance de l'agriculture, des exportations et de l'agriculture

			les Parties dans le cadre du PDIDAS	familiale.	
Gestion durable des terres	ANCAR	70 757ha	70 757 ha		
Construction et réhabilitation d'infrastructures agricoles et rurales	SODAGRI		trois magasins de stockages dans les communes de St Koundara, Bonconto et Wassadou et 15 décortiqueuses ont été		
	ANIDA	Construction de 15 magasins de stockage	15 magasins de stockages construits		
	PADERCA		12 magasins en cours de finition		
	PRODAM CSA		Construction de 36 magasins périmètres	36 magasins périmètres construits, soit un taux de réalisation de 100%.	Il s'agit d'infrastructures de conditionnement et de stockage réalisées au niveau des périmètres agricoles goutte à goutte. Elles se répartissent comme suit : 12 magasins de conditionnement, 12 magasins de stockage de produits phytosanitaires, 12 aires de séchage
			Electrification de 12 systèmes de pompage	17 systèmes de pompage électrifiés, soit un taux de réalisation de 141%	Il s'agit de l'électrification des périmètres agricoles goutte à goutte par leur raccordement au réseau de la SENELEC afin de sécuriser l'irrigation
			Construction de 6 pistes d'accès aux périmètres (km)	1,5 km de pistes d'accès aux périmètres agricoles goutte à goutte construits, soit un taux de 25%	il s'agit de pistes d'accès de 500 m de linéaire réalisées au besoin au niveau des périmètres goutte à goutte afin de faciliter l'écoulement de la production.
			Installation de 12 clôtures	12 clôtures installées, soit un taux de réalisation de 100%	Il s'agit de clôture en grillage réalisées au niveau des périmètres agricoles goutte à goutte.
			Construction de 10 magasins de PIV	10 magasins de PIV construits, soit 100%	il s'agit de magasins destinés au stockage du riz paddy

Tableau 23 : Extrants du programme 2 – Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles

ACTIONS	Chapitre budgétaires	PREVISION 2015	REALISATIONS 2015	Explications des écarts et/ ou Commentaires
Développement des céréales locales et Augmentation de la production de Riz	DBRLA	Production de 250 T de riz	200 T de riz produits	La parcelle de Mbafaye qui avait été prévu pour 10 ha a été inondée
	ANCAR	Production de 76 451T de riz	32 962T de riz produits	
	PRODAM CSA	Production de 15 600 T de céréales	17 715 T de céréales produits, soit un taux de réalisation de 113% dont : <ul style="list-style-type: none"> • 10 502 T de riz paddy • 3 909 T de sorgho • 3 304 T de maïs 	
	SAED	Production de 780 000 T de riz Paddy	438 337 T de riz produits	
	SODAGRI	Emblavure 4000 ha dans AHA; 20000 ha prévus dans les vallées & plateaux	2747 ha de riz emblavés dans AHA 10280 ha emblavés dans les vallées et plateaux	
	SODEFITEX	601 ha pour une production de 1 503 T	1 082 T de riz produits sur 601 ha	Il s'agit d'un programme d'ancrage
	Relance de la filière arachidière	SODEFITEX	230 ha pour une production de 460 T	230 ha pour une production de 333 T
Développement de la filière horticole	PRODAM CSA	Production de 16 000 T de fruits et légumes	16 856 T de fruits et légumes produits, soit un taux de réalisation de 105%	
	ANCAR	Production de 239 814 T d'oignons	36 780 T d'oignons produits	
	DBRLA	Production de 600 T d'oignons	850T d'oignons produits	
Renforcement et organisation des filières/Appui aux acteurs de la filière coton		Organisations de 12 visites d'échanges et de foires	04 visites d'échanges et de foires organisées	
	PRODAM CSA	Encadrement de 25 PME rurales de production agricole intensive	34 PME rurales encadrées dans la production agricoles intensives, soit un taux de réalisation de 136%	

ACTIONS	Chapitre budgétaires	PREVISION 2015	REALISATIONS 2015	Explications des écarts et/ ou Commentaires
		Encadrement de 1500 producteurs de riz sur le système de riziculture intensif (SRI)	Encadrement de 1500 producteurs de riz sur le système de riziculture intensif (SRI)	
	SODEFITEX	Appui à 35 400 producteurs	50 000 producteurs appuyés	Ce chiffre prend en compte en plus des producteurs de cotons, les producteurs de riz, maïs et d'arachide
Modernisation du matériel agricole	SAED	GMP : 400 Tract : 134 Batteuse : 310 Moissonneuse : 50	GMP : 375 Tract : 47 Batteuses : 65 Moissonneuses : 12	
	SODEFITEX	1134 matériels à traction animale	1134 matériels à traction animale	
	SODAGRI	3 tracteurs équipés, 4 Moissonneuses batteuses, 15 Motoculteurs, 15 Motofaucheuses, 15 Batteuses, 15 Décortiqueuses à riz dans le cadre du PASAEL	Tout le matériel a été réceptionné	
Protection des cultures	PRODAM CSA	Plantation de 18,5 ha de haies vives	18,5 ha de haies vives plantés	
	SODEFITEX	Protection de 35 000 ha	30 593 ha de superficies protégés	
Modernisation du matériel agricole	PRODAM CSA	Equipements agricoles (tracteurs, charrue et herse, semoirs) : 08		Marché relancé
Appui aux services déconcentrés	SODEFITEX	1 134 matériels à tractions animales	1 134 matériels à tractions animales	
Gestion et contrôle de la qualité	PRODAM CSA	Encadrement de 10 PME rurales de production agricole sur la gestion de la qualité	18 PME rurales de production agricole encadrées sur la gestion de la qualité, soit un taux de réalisation de 180%.	

Tableau 24 : Extrants du programme 3- Accompagnement à la production : Financement, Recherche, Formation agricole et rurale et Appui conseil

ACTIONS	Chapitres budgétaires	PREVISION 2015	REALISATIONS 2015	Explications des écarts et/ ou Commentaires
Recherche agricole et rurale	PPAAO	06 projets RA/RD sélectionnés pour financement (sur l'oignon, sur les fruits et légumes de contre saison,...)	16 projets (08 RA/RD (FNRAA) et 08 projets de recherche sur les céréales sèches (CNS) sélectionnés pour financement)	
Formation agricole et rurale/ Renforcement de capacités des acteurs	PRODAM CSA	Formation en genre de 211 producteurs et UGP	600 producteurs formés	
		Formation de formateurs de 40 animateurs sur le SRI	40 animateurs formés sur le SRI, soit un taux de 100%	
	BARVAFOR	21 ASOREP et 03 CGPM, 15 POAS, 04 formations	21 ASOREP et 03 CGPM, 15 POAS, 04 formations pour 696 bénéficiaires	
	FNDASP	3 projets de formation financés par le FNDASP	2 Projets de formation des producteurs sur le riz pluvial, l'oignon, la mangue, ou la banane financés	
	SODEFITEX	35 400 producteurs	50 000 producteurs	Ce chiffre prend en compte en plus des producteurs de cotons, les producteurs de riz, maïs et d'arachide
	PPAAO	-1 000 producteurs d'oignon formés sur les techniques de production, de conservation, de stockage -140 femmes évoluant dans le secteur de la transformation formées en gestion financière et passation de marchés -35 Master et 35 Doctorat octroyés à des chercheurs (cumul pour tout le programme)	-837 producteurs d'oignons formés -Deux-cent (200) femmes et seize(16) techniciens de l'ANCAR et du RESOPP formés sur les technologies agro-alimentaires de l'ITA -134 professionnels du secteur de la transformation formés en gestion financière et passation de marchés -84 GIE de femmes du secteur de la transformation sélectionnée pour un financement d'un montant de 122 615 000 pour le renforcement de leur capacité d'intervention 69 Master et 99 Doctorat octroyés à des chercheurs (cumul pour tout le	Activité mise en œuvre par le FNDASP et le FNRAA avec le financement du PPAAO

ACTIONS	Chapitres budgétaires	PREVISION 2015	REALISATIONS 2015	Explications des écarts et/ ou Commentaires
			programme)	
Conseil agricole et rural (autres fonctions du conseil agricole et rural)	ANCAR	276 623	75 644	
	SODEFITEX	35 400 producteurs	50 000 producteurs	
Soutien au crédit rural	PRODAM CSA	Dépôt de garantie pour les nouveaux périmètres SIPA 12	Reporté en 2016	
		Suivi externe de 02 mutuelles d'épargnes et de crédit	02 mutuelles d'épargnes et de crédit	
Accompagnement et mutualisation des acteurs (Professionnalisation des acteurs)	PRODAM CSA	Création de 12 PME rurales	21 PME rurales créées, soit un taux de réalisation 175%.	Il s'agit de PME rurales créées par et au profit des jeunes et femmes ruraux. Ces PME sont spécialisées dans la production agricole intensive, moderne et de type commerciale.
	SODEFITEX	2 087 GPC, 50 coopératives agricoles locales et 06 coopératives agricoles régionales		

Tableau 25 : Extrants du programme 4- Pilotage et coordination administrative

Actions	Chapitres budgétaires	Prévisions 2015	Réalisations 2015	Explications des écarts et/ ou Commentaires
Pilotage stratégique	DAPSA	Elaboration du Rapport de performance 2014	Le Rapport de performance 2014 est élaboré	
		Elaboration du DPPD 2015-2017	Le DPPD 2015-2017 est élaboré	
		Elaboration de la revue annuelle 2014 du secteur	La revue annuelle 2014 est élaborée	
		Elaboration du rapport de l'enquête agricole 2014/2015	Rapport de l'enquête agricole 2014/2015 est élaboré	
		Rapport évolution des récoltes et de la sécurité	Le rapport de l'évolution et de la sécurité alimentaire et de nutrition est élaboré	

		<p>alimentaire et de nutrition</p> <p>Rapport préparatoires au Recensement National de l'Agriculture et de l'élevage</p> <p>Rapport sur les tendances et perspectives du secteur agricole</p> <p>Cartographie des Terres sous gestion durable</p> <p>Elaboration des fiches filières Riz, Oignon, Mangue et Tomate</p> <p>Rapport évolution des récoltes et de la sécurité alimentaire et de nutrition</p> <p>Rapport préparatoires au Recensement National de l'Agriculture et de l'élevage</p> <p>Rapport sur les tendances et perspectives du secteur agricole</p> <p>Démarrage de l'initiative du Suivi et Analyse des politiques Agricoles et Alimentaires (SAPAA)</p>	<p>Le rapport préparatoire au Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage est élaboré</p> <p>Le rapport sur les tendances et perspectives du secteur agricole est élaboré</p> <p>La cartographie des Terres sous gestion durable est effectuée</p> <p>Les fiches filières Riz, Oignon, Languette et Tomate sont élaborées</p> <p>Le rapport de l'évolution des récoltes et de la sécurité alimentaire et de nutrition est élaboré</p> <p>Le rapport préparatoire au Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage est élaboré</p> <p>Le rapport sur les tendances et perspectives du secteur agricole est élaboré</p> <p>Le suivi et l'Analyse des politiques Agricoles et Alimentaires (SAPAA) a démarré</p>	
	PASA Lou Ma Kaf		1 Rapport de suivi du PRACAS	
Coordination et administration générale	FNDASP	3 Participations aux salons et foires	3 Participations aux salons et foires	
	DA	Protocoles d'accord entre Fao et Fédérations/Unions à signer dans le cadre du projet "promotion d'une agriculture saine et durable au niveau de quatre (4) grandes zones agro-écologiques du Sénégal : Niayes, Vallée du Fleuve Sénégal, zone cotonnière et bassin arachidier	Protocoles d'accord entre Fao et Fédérations/Unions signés	
		Production d'un document de travail portant sur la contribution sur le PSE pour son efficacité tenant compte de la dimension changement climatique	Document de travail portant sur la contribution sur le PSE pour son efficacité tenant compte de la dimension changement climatique	
		Production d'un document de travail portant sur la	Document de travail portant sur la contribution sur le	

		contribution sur le PRACAS portant sur l'intégration du CC, Renforcement des capacités des membres de la Plateforme	PRACAS portant l'intégration du CC produit, Renforcement des capacités des membres de la Plateforme	
		<p>Production d'un document de travail sur la prise en compte de la dimension changement climatique au niveau institutionnel et dans les politiques</p> <p>Les parties prenantes ont une bonne connaissance des objectifs et des missions de la Plateforme nationale et des plateformes locales</p> <p>Les trois plateformes locales sont mises en plateforme</p> <p>Les capacités des membres des plateformes locales sont renforcer pour une meilleure intégration de la dimension changement climatique dans les Création de site web et productions de supports de communication</p>	<p>Document de travail sur la prise en compte de la dimension changement climatique au niveau institutionnel et dans les politiques</p> <p>Les parties prenantes ont une bonne connaissance des objectifs et des missions de la Plateforme nationale et des plateformes locales</p> <p>Les trois plateformes locales sont mises en plateforme</p> <p>Les capacités des membres des plateformes locales sont renforcer pour une meilleure intégration de la dimension changement climatique dans les Création de site web et productions de supports de communication</p>	

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DPPD 2015-2017, DAPSA
- Résultats statistiques agricoles campagne 2014-2015
- PAP 2015, DAPSA
- RCSA 2014, DAPSA
- Plan Stratégique Développement Horticulture 2014-2018, Dhort
- PRACAS
- Programme agricole 2015, DA
- Plan Sénégal Emergent
- Plan Stratégique de Développement des Statistiques Agricoles et Rurales